



NIGER
RAPPORT D'ÉTUDE

MARS 2021

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

NUTRITION



RAPPORT D'ÉTUDE SUR LA PÉRENNISATION DE LA PNIN



 **SOFRECO**





Version validée par le Comité de Pilotage de la PNIN le 24 Mars 2021

SIGNALÉTIQUE



OURS

Unité responsable : Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Directeur du projet : ALCHINA KOURGUENI Idrissa, Directeur Général de l'INS

Chargée du suivi du projet : OMAR Haoua Ibrahim, Secrétaire Générale de l'INS

Coordonnateur : MAHAMAN HASSAN Moussa, Coordonnateur de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition, INS & Dr MAHAMADOU Aboubacar, Coordonnateur Cellule Nutrition HC3N, Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

Auteur de l'Etude :

Consultant SOFRECO, **DELORME Pascal**

Contributeurs :

Conseiller en Formulation de Politiques et Communication Stratégique en Nutrition, Assistant Technique PNIN (AT/PNIN) : **AG BENDECH Mohamed**

Chef d'Équipe, Statisticien-Analyste, Assistant Technique PNIN (AT/PNIN) : **POIREL Guillaume**

Chargé de programme – Développement Rural & Sécurité Alimentaire, Délégation de l'Union Européenne en République du Niger : **NKUNZIMANA Tharcisse**

Chargée d'affaires, Département Agriculture et Développement Rural à SOFRECO, **MOISSON Chloé**

Photos : PNIN

Editeur de la publication : PNIN/INS



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AT	Assistance technique
BCR	Bureau central du recensement
BDD	Base de données
C4N	Capacity for nutrition
CT/PNSN	Comité Technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
DCMIS	Direction de la coordination et de management de l'information statistique
ECT	Expertise court terme
FRAT	Fortification Rapid Assessment Tool
GED	Gestion électronique des documents
GTN	Groupe technique nutrition
HC3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3 N
I3n	« Les Nigériens nourrissent les Nigériens »
INS	Institut national de la statistique
ONAPAD	Observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable
PAP	Programme annuel de performance
PAO	Publication assistée par ordinateur
PCA	Plan cadre d'analyse
PNIN	Plateformes d'information Nationales pour la Nutrition
PNSN	Politique nationale de sécurité nutritionnelle
PROSEHA	Programme sectoriel eau, hygiène et assainissement,
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
SUN	Scaling up nutrition
UM	Unité de mission



SOMMAIRE

Sigles et Abréviations.....	iii
Sommaire	1
Contexte et objectifs de la mission	5
1. Rappel des objectifs.....	5
2. Déroulement de l'étude.....	5
2.1 Phase de démarrage.....	5
2.2 Mission de terrain	6
2.3 Principales conclusions et éléments à examiner pour l'achèvement de l'étude 6	
2.3.1 Principales conclusions	6
2.3.2 Les éléments manquants pour achever le plan de pérennisation	7
Partie 1 : Diagnostic	9
1. Niveau de diffusion des résultats d'étape de la plateforme	9
1.1 Les produits et les services développés par la PNIN.....	9
1.2 La formulation et le suivi des politiques publiques.....	10
1.3 L'utilisation de l'information produits et services.....	11
2. Fonctionnement et engagement des Institutions bénéficiaires	13
2.1 L'Institut national des statistiques	13
2.1.1 La forme institutionnelle	13
2.2 Implication du personnel de l'institut national de la statistique	14
2.3 Les secteurs contributifs	15
2.4 Le HC3N	16
3. Le transfert de compétences.....	18
4. Le financement de la plateforme	19
4.1 Analyse budgétaire	19
4.2 Niveau d'exécution budgétaire	20
4.3 Le coût des produits et services	21
4.4 Les coûts unitaires.....	21
4.4.1 Estimation des coûts des services.....	22
4.4.2 Estimation du coût des produits	23
5. Niveau de diffusion du besoin de pérennisation	23
6. Planification	23

7. Conclusions du diagnostic.....	27
7.1 Les forces et faiblesses identifiées.....	27
7.2 Les enjeux à court terme avant la fin de l'intervention actuelle.....	28
7.2.1 Achever le renforcement des compétences en visant les niveaux décentralisés.....	28
7.2.2 Développer d'avantage l'utilisation du portail PNIN à travers l'ajout de fonction de webmarketing	28
7.2.3 Etablir les bases de la communication à l'attention des décideurs et utilisateurs en général	28
7.2.4 Achever le processus de chargement des bases de macro données sectorielles	28
7.2.5 Préparer le Plan cadre d'analyse 2021-2022	29
7.2.6 Préparer la phase II	29
7.2.7 Assurer un éventuel transfert institutionnel et organisationnel	29
7.3 Les enjeux à moyen terme : phase II....	30
7.3.1 Maintenir les exigences de pertinence des Plans Cadre d'Analyse	30
7.3.2 Proposer des outils complémentaires ou alternatifs d'investigation	30
7.3.3 Achever le transfert des services vers l'INS....	30
7.3.4 Transfert des responsabilités de l'élaboration des produits	30
7.3.5 Poursuivre le renforcement des compétences notamment au niveau infranational	31
7.3.6 Appuyer au suivi évaluation de la PNSN.....	31
7.3.7 Développer les outils de communication stratégique	31
7.3.8 Transférer les compétences en termes de définition et de pilotage des politiques de nutrition.....	32
7.3.9 Réaliser l'institutionnalisation	32
Partie 2 : Plan de pérennisation	33
1. Esquisse du programme quadriennal de production.....	33
1.1 Le programme de travail.....	33
1.1.1 Le cycle de formulation.....	33
1.1.2 Le cycle de production	33
1.1.3 Le cycle de valorisation.....	33
1.2 Les besoins en ressources humaines....	35
1.2.1 Le système d'information	35
1.2.2 L'élaboration des politiques et la communication stratégique	36

1.3 Les besoins en investissements.....	36
1.3.1 La formation continue	36
1.3.2 La formation diplômante.....	37
1.3.3 Les études complémentaires	37
1.3.4 L'Assistance Technique	37
1.3.5 Les investissements matériels	38
2. Les besoins en financement	38

3. Le plan de financement	39
Annexes	40
1. Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées	40
2. Annexe 2 : Questionnaires.....	41



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Calendrier de l'Etude de pérennisation de la PNIN Niger	6
Tableau 2 : Utilisation des ressources humaines et profils identifiés dans la subvention	14
Tableau 3 : Formations réalisées dans le cadre du transfert des compétences	18
Tableau 4 : Répartition du Budget pour l'exécution des activités de la plateforme PNIN	19
Tableau 5 : Execution du budget à mi-parcours	20
Tableau 6 : Estimation des coûts unitaires du personnel	22
Tableau 7 : Estimation des coûts unitaires du personnel du HC3N	22
Tableau 8 : Coûts des principaux produits de la PNIN	23
Tableau 9 : Budget 2017-2017 de l'engagement 1Gouvernance - PA/PNSN	24
Tableau 10 : Cycles d'élaboration des plans d'action de la PNSN	34
Tableau 11 : Personnel à internalisé au niveau de l'INS	35
Tableau 12 : Personnel nécessaire au niveau du HC3N	36
Tableau 13 : Estimation des besoins d'Assistance Technique	37
Tableau 14 : Budget indicatif pour un financement	38
Tableau 15 : Plan de financement	39



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1. RAPPEL DES OBJECTIFS

L'objectif principal est de définir un plan de pérennisation dans une perspective d'arrêt du financement extérieur en 2021. Les résultats attendus sont :

- Etudier l'intégration de la PNIN dans les documents de programmation stratégiques et financiers de l'INS et du HC3N en particulier en ce qui concerne la prise en compte dans les documents de la loi de finance ;
- Analyser les forces et faiblesses de la PNIN à mi-parcours ;
- Proposer un plan de pérennisation ;
- Assurer l'accompagnement de la validation du plan de pérennisation au niveau d'un Comité de pilotage.

Il convient de souligner que cette étude, au moment de la rédaction des Termes de Références (TdRs), se plaçait dans une perspective de retrait complet des financements extérieurs en 2022 puisque la subvention à l'INS s'arrête au second semestre de cette même année.

L'annonce en début de mission de la mise à disposition des pays couverts par l'initiative d'une nouvelle enveloppe permettant un financement sur la période 2022-2025 a quelque peu modifié le cadre de réflexion, sans pour autant en modifier la substance à savoir qu'il doit exister dans les documents de programmation des lois de finances une relève des attributions du système d'information sur la nutrition et de l'utilisation de l'information à des fins décisionnelles. D'un point de vue pratique, cela signifie que l'on dispose de trois (3) années supplémentaires pour achever à la fois le transfert de compétences et le transfert des charges correspondantes.

2. DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

L'étude s'est déroulée en deux (2) phases :

- La première phase de démarrage et à distance entre le 15 octobre et le 15 novembre 2020 ;
- La seconde à Niamey entre le 26 novembre et le 11 décembre 2020.

2.1 PHASE DE DÉMARRAGE

La première phase devait permettre de préparer au mieux la mission de terrain en définissant l'approche méthodologique et en commençant à recueillir les éléments de diagnostic. A cette fin, deux (2) questionnaires (Cf. annexe 2) ont été préparés, le premier à destination des utilisateurs de l'information, le second à destination des producteurs (INS et sectoriels).

Un premier envoi a été réalisé une (1) semaine avant le début de la mission terrain auprès de 43 utilisateurs et de 23 producteurs. Ceci devait permettre de compenser la courte durée de la mission de terrain et éviter trop d'interview en présentiel. A la fin de la mission de terrain, seuls quatre (4) personnes ont répondu, en dépit de diverses relances. C'est trop peu pour être exploitable.

La phase de démarrage a aussi permis de définir l'approche relative à l'analyse des coûts qui représente une part importante des TdRs. L'approche proposée est orientée résultat, au sens donné par la réforme budgétaire et vise à présenter les coûts par produit élaboré.

2.2 MISSION DE TERRAIN

Malgré les efforts déployés par l'équipe PNIN, la mission de terrain a eu beaucoup de difficultés d'agenda (fin d'année, début de période préélectorale, reprise de la crise de la COVID-19), ce qui fait qu'il n'a pas été possible d'avoir certaines réunions de travail approfondie (en dehors de celles avec l'équipe PNIN) et qu'il a été impossible de faire une présentation de fin de mission avec les deux partenaires principaux que sont le HC3N et l'INS. Toutefois, les résultats préliminaires ont été présentés lors d'une séance du Comité Technique de la PNSN (CT/PNSN).

La conséquence principale est la décision de réviser le calendrier général de l'étude en reportant à fin janvier 2021 la présentation selon le calendrier ci-dessous :

Tableau 1 : Calendrier de l'Etude de pérennisation de la PNIN Niger

Séquences	Deadline	Observations
Envoi du rapport en version draft	19/12/2020	Transmission par équipe PNIN
Recueil des observations et transmission des documents complémentaires	10/01/2021	Transmission directe ECT copie PNIN
Transmission du rapport définitif	15/01/2021	
Organisation de l'atelier de restitution	Fin janvier 2021	Si possibles lors d'un COFIL

La seconde conséquence est que la phase de recueil des observations va se faire en partie sur des éléments n'ayant pas fait l'objet d'une concertation importante et « sur dossier » en particulier pour l'aspect du financement et de son internalisation partielle au niveau du budget de l'Etat.

2.3 PRINCIPALES CONCLUSIONS ET ÉLÉMENTS À EXAMINER POUR L'ACHÈVEMENT DE L'ÉTUDE

2.3.1 PRINCIPALES CONCLUSIONS

En termes de diagnostic, on peut conclure que si les prérequis à l'internalisation technique et financière sont existants, les conditions opérationnelles pour assurer ce transfert de responsabilité ne sont pas encore réunies.

En effet l'intervention actuelle a permis, en un court laps de temps, de développer des produits et des services de qualité et appréciés par les utilisateurs, mais la relative faible implication des personnels au niveau des bénéficiaires directs ne permet pas encore d'assumer la charge de production tout en maintenant le degré d'exigence actuel.

Les coûts récurrents calculés sur la base de coûts unitaires de produits ou de services indiquent que le surcoût de l'analyse est minime par rapport aux coûts de collecte, mais aussi aux budgets respectifs des deux institutions impliquées. S'il existe une volonté de part et d'autre de réellement internaliser les fonctions de la PNIN, la traduction dans les budgets nationaux doit encore être entièrement effectuée.

Le besoin d'institutionnaliser la partie système d'information de l'initiative PNIN au sein de l'INS ne peut être envisagée qu'à partir du moment où il existe un financement de l'état permettant à minima de supporter les charges du personnel permanent ; en précisant qu'il s'agit bien de charges de poste de travail (salaires, charges et fonctionnement), pas de simples salaires.



2.3.2 LES ÉLÉMENTS MANQUANTS POUR ACHEVER LE PLAN DE PÉRENNISATION

Le présent rapport de mission émet des hypothèses de travail, d'approche budgétaire qui n'ont finalement pas été réellement discutées. Il faut donc plus qu'une relecture des propositions, en particulier, il convient :

- d'examiner l'estimation des coûts unitaires et surtout les quantités exprimées dans les feuilles excel ;
- de vérifier les profils de postes retenus et de transmettre les coûts correspondants en termes de salaires de la fonction publique pour les postes qui seront qualifiés à être internalisés ;
- d'examiner les propositions de produits au niveau du HC3N ;
- de vérifier s'il n'existe pas d'investissement matériel autre que ceux prévus dans les coûts de postes ;
- de vérifier au niveau du programme de formation l'existence de formateurs pour les modules déjà disponibles (sinon il faut ajouter sur l'AT) ;
- vérifier aussi sur l'expertise court terme des profils autres (bien qu'au final du moins dans les appels d'offres UE, les ECTs ne sont pas catégorisés par poste et durée).



PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

1. NIVEAU DE DIFFUSION DES RÉSULTATS D'ÉTAPE DE LA PLATEFORME

1.1 LES PRODUITS ET LES SERVICES DÉVELOPPÉS PAR LA PNIN

Il convient de souligner quelques aspects suffisamment rares pour être mis en avant :

L'équipe PNIN a réellement développé :

- des produits c'est-à-dire des documents de qualité, reconnaissables, bénéficiant d'un *design* parfait ;
- des services, en particulier l'accès aux données numériques, bien qu'encore en construction, qui correspondent aux standards internationaux en la matière ;
- la capitalisation de l'intervention (notamment sur les aspects plus méthodologiques et technologiques) a été fait dès le début des travaux (et non pas comme c'est souvent le cas, rejetée « en activité de clôture » de l'intervention).

Ces trois considérations constituent, pratiquement à elle seules, des motifs suffisants de poursuite de l'approche qui a été développée.

Les produits peuvent être rangés en deux catégories : 1/ **les analyses** (y compris leurs programmations à travers l'élaboration des Plan Cadres d'Analyse (PCA) ; 2/ **les guides méthodologiques**. Les analyses étant elle mêmes, parfois déclinées en deux versions (longue et courte) accompagnée d'un communiqué de presse sous forme de news du site.

Les services sont regroupés sur la plateforme internet (Portail Web PNIN : <https://pnin-niger.org/web/>), ils concernent :

- l'accès au micro données, en particulier les fichiers des enquêtes SMART, mais aussi plus récemment celui relatif à l'enquête PROSEHA. au total, 10 bases de micro-données anonymisées avec les métadonnées associées sont disponibles en accès libre.
- l'accès aux macros données, c'est-à-dire aux indicateurs relatifs à la nutrition, regroupés dans une base de données unique et publique.
- l'appui aux utilisateurs, en particulier par la mise en ligne future des toolkits de formation, mais aussi à travers l'ensemble des actions de communication/vulgarisation : publi-reportage, café statistique.

☞ Ces produits et services sont bien identifiés et doivent faire l'objet des priorités à la fois de pérennisation, mais aussi d'internalisation aussi bien sous les aspects de production que de financement. La question étant celle de savoir quels sont ceux qui peuvent être gérés de manière directe par l'INS sans dégradation de qualité et subsidiairement financés tout ou en partie par le budget de l'Etat.

Si au cours de la première phase, le programme de production axé sur l'exploitation des enquêtes spécifiques nutrition a permis d'élaborer une très grande partie des documents, en termes de pérennisation on peut aller au-delà de la réplication des analyses (en mettant à jour les analyses faites avec des nouvelles données). On peut orienter le PCA vers plus d'analyses complémentaires (avec des nouvelles collectes spécifiques en mettant à contributions d'autres corps de métier notamment des sociologues, socio-anthropologues pour comprendre certains phénomènes) et apporter des réponses adéquates en termes de changement de comportement, de perceptions. Cela permettra à la PNIN d'apporter de nouvelles informations, pas celles issues seulement des données classiques des enquêtes périodiques du Système Statistique National (SSN).

1 Le *feed back* de l'analyse sur la mesure

Il s'agit d'un principe de base en statistique. Seule une analyse approfondie permet d'améliorer les outils de collecte qu'il s'agisse de modifier des approches, d'adresser au dispositif de nouvelles « requêtes ». Une des conséquences probables des approfondissements analytiques se trouve donc aussi dans la manière dont on peut répondre de la manière la plus soutenable possible.

On ne peut éternellement résoudre l'ajout de questionnements par l'alourdissement d'enquêtes existantes (en termes de nombre de variables, de taille de l'échantillon) sous peine de voir celles-ci devenir de plus en plus onéreuses. Sans oublier que plus une enquête est lourde et complexe, plus la qualité s'en trouve dégradée¹.

D'ores et déjà l'équipe PNIN a initié une enquête qualitative sur la compréhension des pratiques et comportements d'alimentation et d'hygiène et assainissement et leurs déterminants socio-culturels et sanitaires chez les groupes cibles durant la période des mille premiers jours dans deux régions. Il est probable que pour les prochains Plans Cadres d'Analyse (PCA), les questions posées peuvent, à titre indicatif, s'orienter vers :

- les questions de profondeur de l'analyse en termes géographiques, passer de la région au département (on pourrait tester des méthodes de cumul d'échantillon pour accroître le niveau de signification de certaines variables structurelles) ;
- les questions relatives au suivi longitudinal notamment sur les transmissions générationnelles, c'est-à-dire le suivi de cohortes (transmission mère fille par exemple).

☞ Il existe donc un « chantier » purement statistique d'évolution des outils de collecte. La recherche et le développement d'alternative ou de complément méthodologique constitue un secteur d'investissement vite onéreux (même en se limitant à des tests). Ainsi, il est important de rechercher des collaborations à la fois scientifique et financière.

☞ Sans présager des thèmes qui pourraient apparaître au cours des prochains cycles PCA, la complexité de la problématique nutrition au Niger va nécessiter des outils d'analyse plus complexes et mettant en jeu le croisement de nombreuses données.

1.2 LA FORMULATION ET LE SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

A ce jour, la principale contribution de la PNIN a consisté à la formulation des grilles d'analyses de politiques en particulier en établissant les critères d'affectation des actions et des budgets à la nutrition. Ceci a permis d'élaborer des outils de plaidoyer et de hiérarchisation des priorités en particulier au niveau du HC3N mais aussi des secteurs (santé, agriculture). Ces actions viennent en appui direct à la Cellule nutrition du HC3N et aux instances de pilotages (CT/PNSN) et ils ont d'ores et déjà prévu de renforcer encore sur la seconde partie de l'intervention les appuis à la formulation des politiques (notamment au niveau sectoriel).

Les « outils et produits PNIN » constituent une des bases de travail de la Cellule nutrition du HC3N. L'apport immatériel de la PNIN a été particulièrement important au niveau de la Cellule nutrition du HC3N qu'il s'agisse :

- du pilotage sectoriel par une contribution importante aux travaux du CT/PNSN ;
- d'élaboration des outils de plaidoyer ;

¹ Suivre 1000 femmes par mois, à travers la « clientèle » des centres de santé ou par toute autre méthode d'approche (comme les sites sentinelles) aboutit à un échantillon annuel de 12 000 femmes (gros échantillon mais contrôle de la qualité de collecte facilité).



- de mobilisation des secteurs contributifs ;
- de coordination avec les partenaires techniques, notamment les organisations du système des Nations Unies.

☞ L'Assistance Technique a constitué un véritable « couteau suisse » concernant cet aspect de l'intervention, ce qui rend complexe l'identification des produits et services correspondants et donc la nature de l'internalisation à effectuer. Néanmoins, on peut estimer qu'il s'agissait pour le HC3N d'une phase de prise en compte de la multisectorialité des questions nutritionnelles et de développement de la Cellule nutrition. En dehors du cas de figure où cette Cellule serait amenée à disparaître, les rôles et fonctions de la Cellule nutrition sont maintenant bien définis.

☞ Il est assez difficile maintenant de déterminer les limites entre le système d'information PNIN et son utilisation par la HC3N. Cette limite se trouve probablement au niveau de la communication décisionnelle. En effet, un organisme statistique peut et doit communiquer les résultats sous toutes les formes possibles pour atteindre les différents types de publics, il ne lui appartient pas de jouer un rôle de conseil en matière de politique nutritionnelle (ou tout autre). Il ne s'agit pas que d'une question programmatique, mais de leadership de la plateforme et donc des relations entre système d'information statistique et pilotage politique.

☞ Dans une perspective de poursuite de la plateforme, il faudra probablement réfléchir à séparer visuellement les documents « système d'information » de ceux qui relèvent de la communication politique² surtout si ceux-ci se développent notamment sur l'engagement 8 de la PNSN. De fait, la PNIN en tant qu'initiative porte bien dans son cycle « vertueux » les deux aspects système d'information statistique et utilisation, le fait que la PNIN au Niger est maintenant fortement identifiée comme le système d'information sur la nutrition nécessite que, pour la suite, les deux axes de l'intervention, la part des choses soit bien faite.

1.3 L'UTILISATION DE L'INFORMATION PRODUITS ET SERVICES

D'une manière générale, la PNIN a permis une production documentaire importante, le site de la PNIN présente pas moins de 25 documents d'analyse élaborés entre 2019 et 2020 (en dehors des documents de type manuels et guides techniques).

Pour évaluer le niveau d'utilisation des documents diffusés, un questionnaire³ a été envoyé à 43 acteurs principaux (HC3N, Ministères sectoriels, Partenaires). A la fin de la mission seuls quatre (4) questionnaires avaient été retournés.

En dehors du fait que ce type d'enquête présente structurellement des taux de réponse faibles, la « non réponse » est aussi en soit une réponse. La non réponse traduit, en partie, le *hiatus* qu'il existe parfois entre la demande d'information toujours « plus complète, plus précise, plus fiable, plus actuelle etc. » et son utilisation réelle limitée à la recherche d'éléments de langage, des « chiffres chocs » venant étayer une démarche parfois préétablie.

☞ Quoiqu'il en soit, la diffusion actuelle est relativement technique, même si les documents produits évitent en grande partie un « jargon » trop scientifique et qu'ils soient traduits en documents courts (4 pages), il est probable qu'une partie importante du lectorat ne fasse qu'une lecture très superficielle. Ceci n'est ni spécifique au Niger, ni au secteur concerné. La PNIN a effectué des efforts considérables pour rendre plus accessible les analyses effectuées (formations en technique rédactionnelles et communicationnelles, élaboration d'une Charte graphique de l'INS, élaboration des supports, etc.). Ces efforts sont à poursuivre car aujourd'hui on ne lit plus

2 Le fait qu'un projet supporte deux (2) axes d'intervention est une chose, mais ces axes devraient être bien séparés et identifiés.

3 Ce questionnaire portait sur la hiérarchisation des produits, les médias d'accès, les formats éditoriaux.

un mode d'emploi, on regarde un « tuto ». Il faut donc encore décliner les résultats sous d'autres formes encore plus courtes surtout lorsqu'il s'agit de communication décisionnelle et certainement envisager de travailler encore sur la diversification des médias (voir ci-dessous).

Un récent Webinar organisé par RNF (*Research Nutrition Facility*) sur financement de l'UE avec la participation de C4N (*Capacity for nutrition*) et de la PNIN Niger le 4/12/2020 met en avant les recommandations suivantes :

- l'importance des notes techniques d'information avec des recommandations qui relèvent directement de la responsabilité des preneurs de décisions.
- l'importance de l'accès aux ressources en termes de coûts-bénéfices et coût-efficacité des actions.
- enfin celle de mettre à la disposition des décideurs des résultats et analyses et de recherche prenant en compte la complexité de la réponse à toutes les formes de la malnutrition.

Cela dit, il existe encore une grande part des utilisateurs potentiels qui n'accèdent pas aux médias électroniques, soit par manque d'accès au réseau, soit par manque de maîtrise de l'outil. Cette dernière cause étant d'ailleurs la plus fréquente.

2 - L'atelier, le séminaire

Bien qu'il n'existe que très peu d'études sur le rôle et l'impact des ateliers et séminaires, lorsqu'il existe des évaluations sur les raisons de la participation, le « besoin de se tenir informé », « en faisant l'économie de ⁴ » arrive en général dans les raisons principales de participation.

La généralisation de l'utilisation des smartphones générant elle-même une nouvelle forme de communication : la photo d'écran de la présentation. Lorsqu'on interroge les participants sur la raison de cette pratique (alors que la présentation en question est en général distribuée ou envoyée), les réponses évoquent soit le besoin de retransmettre aux collègues, soit le fait que la personne en question ne dispose pas de matériel ou de l'application permettant de lire le document.

En termes de médiatisation, cela signifie qu'au final une journée de présentation est finalement valorisée sur quelques images et le message limité à quelques phrases.

D'un point de vue quantitatif, le site Internet de la PNIN a connu une fréquentation importante et assez rapide. Les statistiques indiquent un nombre de visiteurs unique important en début d'année (1 900 en janvier et 1 700 en février 2020). Depuis septembre, les valeurs se stabilisent entre 350 visiteurs et 500 visiteurs uniques⁵ par mois. Compte tenu du caractère très spécifique du site, **il s'agit là d'une performance**. Il est encore possible d'augmenter l'audience, notamment à travers un suivi régulier des référencement (indexation dans les moteurs de recherche). Cependant, il ne faut pas non plus attendre une utilisation régulière de plus que quelques milliers de visiteur unique par mois. Il faudrait par contre affiner l'utilisation de l'outil de statistique du site afin de connaître le nombre de consultation par page et les téléchargements des documents. Normalement les outils de *benckmarking* du site déjà installés pourront permettre ce genre d'affinement.

☞ Ceci amène à poser la question de la stratégie de communication d'un point de vue technologique. En effet, le seul chargement et référencement ne suffit plus car il s'agit d'une position « passive ». Sans utiliser des outils plus actifs (voire agressifs) comme ceux utilisés dans le commerce internet, il est évident qu'il faudrait exploiter d'avantage les outils de webmarketing

4 Lire (note de l'auteur)

5 Le visiteur unique est calculé à partir des adresses IP, c'est le nombre de visites d'une adresse, même si celle-ci a visité le site plusieurs fois.



pour cibler la communication⁶. Cela dit, il faut pour cela des ressources humaines dédiées car il ne suffit pas par exemple d'installer des liens vers les réseaux sociaux, il faut par la suite gérer ces communautés, c'est-à-dire dédier des ressources humaines spécifiques, mais lesquelles ? **Si l'on part du principe d'un ciblage de plus en plus important de la communication (en termes géographiques ou thématiques), la question n'est pas d'élaborer une synthèse sur une image, mais de savoir comment elle va atteindre sa cible.** Les solutions technologiques existent notamment à travers les réseaux sociaux, les « bulk SMS » mais il faut mobiliser des ressources humaines additionnelles pour s'occuper de ce type de communication.

🔊 Le travail de l'équipe PNIN est unanimement loué pour sa qualité tant au niveau du contenu que du contenant, mais il est difficile de discerner des orientations pratiques de la part des utilisateurs sur l'orientation média et la communication. L'équipe travaille actuellement à la mobilisation d'une expertise en communication, s'il s'avère que des pratiques et des habitudes doivent changer, cela signifie qu'il faudra de nouveau investir dans l'évolution des compétences. Cela dit, il ne faut pas perdre de vue que la diffusion des produits, via la plateforme, n'a finalement commencée qu'au cours de l'année 2020⁷.

2. FONCTIONNEMENT ET ENGAGEMENT DES INSTITUTIONS BÉNÉFICIAIRES

2.1 L'INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES

2.1.1 LA FORME INSTITUTIONNELLE

Dans sa phase actuelle, le financement dont a bénéficié le Niger peut être considéré comme étant essentiellement un renforcement des capacités physiques et humaines dont l'objectif est de « créer au sein de l'INS une unité de mission », c'est-à-dire une affectation de ressources internes dévolues à la réalisation d'un programme spécifique tant qu'il existera une demande d'information cohérente et forte.

Cette notion d'unité de mission est utilisée lorsqu'un cadre organique fortement vertical est confronté à des besoins de transversalité comme c'est le cas dans une problématique aussi multidimensionnelle que la nutrition. De fait, il a déjà existé par le passé des unités de mission rattachées directement à la Direction Générale de l'INS, en particulier l'Observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable (ONAPAD) et le Bureau central du recensement (BCR). Dans le dernier organigramme, ces unités de mission ont été transformées en division. Le cas de l'ONAPAD, maintenant Division des études sur la pauvreté et le développement durable (DEPDD) peut être utilisé comme base de comparaison en ce qui concerne le fonctionnement d'une unité de mission transformée en entité organique : en absence de leadership direct, de capacités de mobilisation des ressources financières mais aussi humaines, la DEPDD ne peut pratiquement plus produire.

Une unité de mission est par définition une entité temporaire dont l'organisation et le mode de fonctionnement devrait être définis dans les cadres organiques, **elle a pour vocation à disparaître lorsqu'il n'existe plus une demande solvable de la part des donneurs d'ordre.**

- En première approche, on pourrait dire que le souci d'internalisation des financements est prioritaire sur celui de l'institutionnalisation. Quelle que soit la forme prise pour l'entité créée, il faut qu'elle le soit avec un budget autre qu'un seul financement extérieur.

⁶ Ceci pose aussi la question de l'administration et de l'hébergement du site internet de l'INS et donc de la PNIN, car si les outils existent, il faut les administrer, et on ne peut avoir toujours recours au super administrateur d'AFRISTAT pour effectuer ces tâches.

⁷ Année pas forcément la meilleure pour ce qui concerne la médiatisation pour cause de crise sanitaire !

- Il existe des contraintes liées aux outils de financement utilisés. Dans le cas présent, le contrat de subvention convient parfaitement à un appui institutionnel mais n'est pas très orienté « résultats ».

2.2 IMPLICATION DU PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

La constitution de l'unité de mission PNIN est définie dans la subvention et comprend deux (2) catégories d'acteurs : ceux dont le financement est pris en charge de manière directe par la subvention qui correspondent à des profils absents au sein de l'institution et le personnel de l'INS « pris en charge »⁸ au titre de la contribution en nature de l'institution ou sur les coûts indirects.

Le tableau ci-dessous fait le bilan de l'utilisation des ressources humaines, par rapport aux profils identifiés dans la subvention.

Tableau 2 : Utilisation des ressources humaines et profils identifiés dans la subvention

Intitulé de la ressource	Prise en charge	Estimation de la mobilisation	Estimation ex post de la pertinence
Coordonnateur du projet NIPN	Indirecte	Mobilisation à temps plein effective depuis le début de la subvention	Quelle que soit la forme institutionnelle, une unité de mission / une division doit disposer d'un manager
Gestionnaires de données	Indirecte	Non utilisé, activités réalisées par l'administrateur système	Ce type de profil peut être assuré par le statisticien principal ou l'administrateur des systèmes de BDD
Statisticien principal	Indirecte	Difficultés de mobilisation des statisticiens INS, mobilisation à temps partiel	Poste incontournable dans la mesure où les tâches ont été en grande partie réalisées par l'AT
Administrateur de systèmes	Indirecte	Unique personne mobilisée mais pas à temps plein (mi-temps a minima)	A maintenir, sous la forme d'un poste d'informaticien « principal » chargé de la maintenance courante et corrective des BDD et de la plateforme
Webdesigner/webmaster	Indirecte	Non utilisé, activités réalisées par l'administrateur système	Non nécessaire
Gestionnaire subvention	Indirecte	Utilisation partielle des ressources INS, la gestion a surtout été faite par le coordonnateur	Dépend de la contractualisation.
Analyste principal	Directe	Mobilisation à temps plein effective depuis le début de la subvention	Poste principal dans le dispositif
Experts (spécialiste en nutrition/santé publique)	Directe	Utilisé sur FRAT	Compte tenu de la faible mobilisation, il vaut mieux externaliser sous forme de contrats de service
Chargés d'appui sectoriels	Directe	Processus encore en cours, 3 chargés ont été mobilisés pendant 4 mois sur les secteurs.	Il est trop tôt pour vérifier la valeur ajoutée des chargés d'appui, cependant vu les difficultés évoquées d'accès aux données, il semble qu'il s'agisse d'une prise en charge nécessaire.
Les stagiaires	Directe	Mobilisation importante de stagiaires ayant même réellement contribué à la production	Cette possibilité de former des stagiaires est pertinente car elle constitue à termes un facteur de durabilité

⁸ Cette notion de prise en charge, dès lors que les coûts indirects sont forfaitaires est donc laissée au choix de l'entité bénéficiaire, puisque les coûts indirects ne sont pas justifiés.



Le bilan de l'implication du personnel de l'INS est donc en demi-teinte, si pour deux (2) postes il n'y a eu aucun problème de mobilisation et de disponibilité, les autres profils ont été mis à disposition de manière erratique entravant parfois l'avancée des activités. Les causes sont probablement à rechercher à la fois dans la concurrence entre activités au sein de l'INS et dans le caractère novateur des activités PNIN. La valeur ajoutée apportée par l'INS en termes de ressources humaines, du moins en utilisant l'outil subvention, a donc été faible.

☞ Si l'efficacité milite pour une prise en charge directe de l'ensemble des postes clés, cela est au détriment de l'efficience et de la durabilité. La taille optimale d'une unité dévolue à l'analyse sur la nutrition se situe probablement entre 4 et 5 personnes, à partir du moment où l'équipe peut compter sur des ressources partagées en termes de maintien des outils de travail en particulier les bases de données.

2.3 LES SECTEURS CONTRIBUTIFS

La question de l'exploitation des données et des indicateurs issus des dispositifs de collecte sectoriels est importante pour la PNIN qu'il s'agisse d'enquêtes ou de collectes administratives. En théorie, la PNIN, comme l'INS d'ailleurs, devrait être un utilisateur secondaire des données sectorielles⁹, c'est-à-dire exploiter les résultats. Cela suppose évidemment que les systèmes sectoriels soient capables d'assurer une production régulière de qualité.

La solution envisagée des chargés d'appuis sectoriels devait permettre d'une part d'effectuer une analyse de disponibilité et d'autre part de sélectionner les indicateurs sensibles qui seront utilisés pour les analyses.

Pour la collecte des indicateurs « Nutrition » du Secteur de la Santé, la PNIN a rencontré de nombreuses difficultés et une faible réactivité de la Direction des Statistiques (DS) malgré la validation des indicateurs retenus par la DS/MSP et la DN/MSP lors d'un atelier de consolidation les 29-30 juillet 2019 (94 indicateurs possibles : 81 indicateurs pour la santé et 13 indicateurs pour les indicateurs Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE)). Malgré les travaux du Point Focal PNIN du Secteur Santé et du stagiaire encadré par la PNIN, un véritable gap a été constaté entre les indicateurs retenus lors de l'atelier de consolidation et l'existant. Il semble impossible d'avoir des séries longues du fait du passage de la production des indicateurs par programme/projet à un outil centralisé « *District Health Information Software 2* » (DHIS2)¹⁰. Enfin les indicateurs disponibles ont pu être collectés uniquement pour 2018, voire 2019. Ainsi après 1 an et demi, 24 indicateurs sur 43 indicateurs retenus pour la PNIN ont été fournis et ce pour une, parfois deux ou trois années uniquement.

Pour le Secteur de l'Éducation, un cadre de la DSEDS de l'INS encadré par l'AT a appuyé la PNIN dans la collecte des indicateurs auprès de la Direction des Statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire. Sur les 49 indicateurs de départ, 1 indicateur est disponible à travers les enquêtes (INS), 10 indicateurs sont à rechercher auprès du Ministère de l'Enseignement Secondaire (MES) et 38 indicateurs concernent le Ministère de l'Enseignement Primaire. Sur ces 38 indicateurs, 15 indicateurs avec des séries longues ont été collectés au niveau national et certains seront également disponibles sur les régions d'ici la fin de l'année 2020.

Pour le Secteur de l'Agriculture, 95 indicateurs en lien avec la nutrition avaient été identifiés. Lors de la collecte, certains indicateurs ont été désagrégés en plusieurs indicateurs (production, superficie et rendement céréalières). La collecte a été effectuée à partir des fichiers et publications disponibles par le cadre de la DSEDS de l'INS. Ainsi, 61 indicateurs avec des séries longues ont été

9 Du moins pour les statistiques de routines issues des collectes administratives ou des enquêtes sectorielles (comme l'enquête agricole).

10 Les anciennes bases de données n'ont pas encore été raccordées à celles issues du système d'enregistrement de DHIS2.

collectés en fin 2020 (au niveau national et des régions). Ceci devrait permettre d'effectuer des analyses croisées plus fines (essentiellement en termes de désagrégation géographique) que celles réalisées jusqu'à présent.

Pour le Secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement, 31 indicateurs ont été retenus pour la PNIN mais peu d'avancée a été enregistrée dans la collecte.

Pour le secteur de l'Environnement et suite à la cartographie et les travaux des Chargés d'Appuis sectoriels, 113 indicateurs ont été identifiés. Mais la PNIN n'a pas encore déterminé les indicateurs à retenir. La DS ne produit pas d'annuaire statistique mais principalement des rapports sur les indicateurs du secteur. Le dernier rapport sur les indicateurs produits date de 2013 alors que la fréquence de sa production devrait être normalement annuelle. La révision des indicateurs de l'Environnement (toolkit des indicateurs du Secteur) avec le HC3N a permis de mettre à jour cette liste. Cependant, le manque d'un système permettant de générer automatiquement l'annuaire et surtout le faible nombre de statisticiens professionnels expliquent en grande partie cette situation. Aucune collecte n'a été effectuée pour le moment (0 indicateur).

☞ En dépit des appuis (autres que la PNIN), les bases de données sur des séries longues n'existent pas encore au niveau des secteurs, la reconstitution passe souvent par des ressaisies à partir de rapports ou de fichiers numériques disparates. Normalement l'INS est en charge de la centralisation des indicateurs afin d'alimenter les bases de données nationales (mais aussi d'appuyer les secteurs à améliorer la qualité des statistiques), il faut donc à un moment donné assumer cette fonction : la prise en charge directe de l'actualisation de la base de macro données devrait être une priorité de l'internalisation car les outils utilisés qu'il s'agisse d'analyse qualité comme du format de la base de données sont les outils standards utilisés par l'INS. Cela dit, l'expérience prouve que l'entretien des BDD est pratiquement la première fonction qui disparaît après une intervention.

3 - Pourquoi les bases de données ne sont pas entretenues ?

La plupart des bases de macro données sont essentiellement vues comme un service externe : mettre à la disposition du public. Or cela devrait aussi être avant tout un outil interne qui permet justement d'effectuer des analyses, en particulier sur des séries longues¹¹. En absence de demande d'analyse il n'existe pas un intérêt personnel d'entretenir de tels systèmes car au final, les quelques fois où on a besoin de reconstituer une série, cela se fait de manière *ad hoc*. Programmation de l'analyse et entretien des bases de données sont donc des éléments liés¹².

Une base de données est un moyen, pas un objectif.

Les ressources pour entretenir la base de macros données ne devraient pas excéder, une fois la première « collecte » achevée, 6 h/mois par an.

2.4 LE HC3N

Concernant le HC3N, il s'agit déjà d'une unité de mission rattachée à la présidence. Dans le cadre conceptuel de la PNIN son rôle vis à vis du système d'information sur la nutrition est d'organiser et d'exprimer la demande. Le HC3N n'a bénéficié de la part de la PNIN que :

- d'un renforcement de capacités technologiques (à savoir l'installation d'un système de Gestion Electronique des Documents (GED) et surtout l'amélioration du réseau interne) ;
- d'un plaidoyer et d'un appui institutionnel intense en 2019 pour doter la cellule nutrition d'un

11 Pour faire simple, tant que le produit unique est un annuaire, personne ne voit trop la nécessité d'entretenir une BDD des indicateurs.

12 A titre d'exemple la base de données *Opendata* en ce qui concerne l'agriculture s'arrête en 2014.



mandat officiel et pour créer officiellement par arrêtés du HC3N les instances de gouvernance de la PNSN ;

- d'un appui pour jouer son rôle de vulgarisation des résultats des analyses pour la prise de décision (organisation des séminaires, webinars....) ;
- d'un appui systématique de revue des TdRs et des rapports techniques, stratégies, guides et outils produits par le HC3N, les secteurs contributifs et les PTFs ;
- d'un renforcement des compétences, soit à travers la participation aux programmes de formation, soit par compagnonnage notamment sur le fonctionnement des instances de pilotage.

En effet, suite à la décision d'utiliser les instances de pilotage du HC3N, en particulier le CT/PNSN pour la validation du Plan cadre d'analyse (PCA) et de l'ensemble des produits PNIN en lieu et place des structures *ad hoc* proposées, il n'existait pas d'autres appuis directs au fonctionnement du HC3N.

Le schéma conceptuel des cycles élaborés par la PNIN est tout à fait pertinent et a permis d'une part d'établir de manière consensuelle les thématiques d'informations, mais surtout de rendre prévisible leur élaboration. La mobilisation des ressources pour établir le premier cycle d'analyse a surtout été le fait de l'Assistance Technique, à savoir l'Assistant Technique permanent en politiques sectorielles assisté d'une mission court terme.

Si on peut considérer que l'approche de l'expression de la demande a été réglée avec succès, reste la question subsidiaire de sa solvabilité. En effet, la question du financement d'un sous-secteur d'information (qui plus est très transversal) ne peut être détachée du financement de ce sous-secteur en général et donc de la mise en œuvre du PNSN.

☞ Si l'implication institutionnelle du HC3N a été importante dans l'identification des besoins d'information et de formulation des questions, dans les phases d'interprétation des résultats et la vulgarisation et l'utilisation des résultats des analyses, il est difficile de discerner le « qui fait quoi » et donc d'estimer par exemple l'impact de l'arrêt de l'Assistance Technique, mais surtout les besoins de transfert de compétences sur une phase d'internalisation.

☞ La question que l'on peut aussi se poser est celle de l'articulation entre le CT/PNSN et le Comité national de pilotage de la plateforme qui est une instance de projet. Dans une optique de pérennisation, il faudrait trouver une instance de pilotage concernant les systèmes d'information autre qu'une structure *ad hoc* (voir ci-dessous).

☞ Les instances de coordination et de pilotage

La PNIN est organisée de manière cyclique autour des 3 piliers : 1/ formulation de la demande ; 2/ production des analyses ; 3/ valorisation et communication.

Chacun de ces cycles nécessite à la fois la coordination des acteurs, mais aussi la prise de décisions. Dans une optique de pérennisation il faut que chacun de ces *fora* soit si possible des instances existantes qui au demeurant devraient être indépendantes d'une intervention en ce qui concerne leur fonctionnement :

- concernant le cycle de formulation, l'utilisation du CT/PNSN comme instance de coordination et de pilotage est déjà une internalisation.
- concernant le cycle de valorisation, l'intégration de la PNIN dans le GTT plaidoyer, bien que récente, peut aussi constituer le forum adéquat et donc constituer l'interface entre système d'information statistiques et communication institutionnelle.
- concernant le cycle de production, notamment sous son aspect de coordination du système statistique National (SSN), il existe en théorie un forum ad hoc qui est le Conseil National de

la Statistique (CNS) et ses commissions spécialisées. Actuellement, le CNS ne fonctionne plus trop et donc il manque ce maillon de concertation, de coordination, d'orientation et de pilotage de la politique statistique nationale. En attendant les réformes « légales » permettant au CNS d'assumer ces fonctions. La piste proposée par la DCMIS, sous réserve d'intégrer le système d'information sur les statistiques relevant du système d'information sur la nutrition au niveau de la future SNDS, est d'utiliser son comité de pilotage comme forum de coordination et de suivi avec les services statistiques sectoriels.

☞ A partir du moment où il existe un appui extérieur, il existera forcément un comité de pilotage, mais dès lors qu'il existe des *fora* techniques et institutionnel, son rôle se limite au pilotage opérationnel et donc sa constitution plus légère en termes de quantité de membre mais aussi sur les niveaux de la hiérarchie impliquée.

3. LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Le transfert de compétence a été initié très tôt dans le processus au fur et à mesure du développement des outils techniques pour un total actuel de 719 journées organisées au bénéfice de 151 cadres (Secteurs contributifs, HC3N, INS).

Tableau 3 : Formations réalisées dans le cadre du transfert des compétences

Récapitulatif des formations					
Formations	Secteurs contributifs	HC3N	INS	Total	Dates
Anonymisation des données	5	2	12	19	07 au 11/05/2018
Techniques rédactionnelles	0	1	17	18	25 au 29/06/2018
Concept et système de mesure sur la nutrition	9	2	5	14	07 au 09/08/2018
Anonymisation des données	5	0	9	14	27 au 31/05/2019
Formation sur les concepts de base en Nutrition	14	2	6	22	23 au 25/04/2019
Méthode d'analyse Statistique	0	1	11	12	15 au 24/07/2019
Formation en PAO	0	0	26	26	09 au 13/12/2019
Techniques rédactionnelles	9	0	17	26	27 au 31/01/2020
Total	42	8	103	151	
Proportion du total (%)	28	5	68		

La question du transfert des capacités doit être croisée avec le niveau de contribution des cadres de l'INS, si l'on se base sur une mobilisation en équivalent temps plein de 3 cadres, **on obtient un ratio de 1 :22, pour une personne utilisée 22 personnes ont été formées**. Ceci devrait garantir, en théorie, la disponibilité de cadres formés d'une part aux outils développés par la PNIN et d'autre part aux spécificités de l'analyse sur la nutrition.

La formation diplômante (4 formations prévues dans les domaines de la nutrition et des technologies de l'information) a pour l'instant uniquement concerné la formation des informaticiens, il est donc trop tôt pour évaluer l'utilisation qui sera faite des cadres ayant bénéficié de cet appui. Cependant, ces formations faisaient partie intégrante du dispositif de pérennisation, si elles ne sont pas utilisées, il faudra envisager soit de reconduire, soit d'adopter une autre stratégie.

☞ En dépit de ces efforts importants, l'expérience prouve que la rotation importante des cadres nécessite de maintenir un effort de formation continue, à l'horizon de 5 ans on peut estimer qu'au moins une personne sur 2 ne sera plus disponible



4. LE FINANCEMENT DE LA PLATEFORME

Le budget exécuté actuellement est en très grande partie un budget d'investissement. Ceci semble logique dans la mesure où l'analyse ne repose finalement que sur la mobilisation de ressources humaines.

4.1 ANALYSE BUDGÉTAIRE

Le tableau ci-dessous décrit la composition du budget à l'issue de l'avenant proposé en août 2020. Il ne tient pas compte des frais indirects, des imprévus, des frais relatifs aux évaluations et audits qui sont liés à l'exécution sous forme de projet.

Tableau 4 : Répartition du Budget pour l'exécution des activités de la plateforme PNIN

Répartition du budget (euros)		
(Hors coûts indirects et divers imprévus)	Budget (avenant)	%
I. Investissements	2 281 726	82
Matériels et équipement	248 316	9
Matériel informatique	112 681	4
Licences logiciels	32 692	1
Transport	45 430	2
Infrastructure	57 513	2
Investissements immatériels	2 033 410	73
Formation cadres	183 194	7
Formation utilisateurs	26 774	1
Assistance technique	1 450 000	52
Etudes en enquêtes complémentaires	373 442	13
II. Fonctionnement	496 283	18
Personnel (hors administration)	123 961	4
Personnel administratif	26 400	1
Frais de personnel (mission)	14 190	1
Frais de bureau	164 007	6
Frais d'organisation réunions statutaires	7 525	0
Frais d'organisation réunions techniques	36 545	1
Frais de communication	66 221	2
Frais de diffusion	57 435	2
Total	2 778 009	
Subvention (INS+HC3N+sectoriels)	1 328 009	48

Cette répartition indique clairement que l'investissement en particulier immatériel a constitué l'immense majorité des dépenses en assistance technique. En toute logique pour le rentabiliser, **il faudrait que la PNIN puisse produire au coût actuel, la même quantité de produits et services pendant cinq ans pour amortir les investissements réalisés.** Le fait de classer entièrement l'assistance technique comme un investissement cache en partie le fait qu'elle a été très impliquée dans les processus de production et donc qu'il faudrait probablement verser de nombreux hommes/mois au titre du fonctionnement.

4 - Pourquoi la collecte est un investissement ?

Le fait de classer la collecte en investissement ne relève pas d'une approche comptable mais est liée au processus de production de l'information. En effet, même si elle comprend au sens comptable essentiellement des dépenses de fonctionnement, elle ne produit que de la matière première, c'est-à-dire des données qui ne deviennent de l'information qu'une fois traitée et diffusée.

Si l'on compare maintenant la valeur ajoutée de la PNIN aux processus de collecte et en prenant uniquement les coûts de l'enquête SMART¹³ (+/- 350 000 euros par exercice), le coût additionnel d'analyse représente un montant de 35 % par rapport à l'investissement de collecte : **pour 10 000 euros de collecte il faut ajouter, aux coûts actuels, 3 500 euros de valorisation**. Cela peut sembler élevé mais les coûts de fonctionnement du tableau ci-dessus comprennent aussi des dépenses liées d'une part au fait qu'il s'agit d'une implantation (avec des frais importants liés au démarrage, mais aussi au développement d'outils) et surtout des coûts unitaires liés au fait qu'il s'agit d'un projet. L'autre inconvénient de l'approche projet est que la budgétisation est orientée « matière » et non produits ou service. Pour les besoins de l'analyse il faut donc reconstituer les coûts de production pour d'une part permettre par la suite d'établir des budgets de produits et services, mais aussi pour vérifier l'effet d'une autre approche de financement.

4.2 NIVEAU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Le financement de la PNIN est réparti entre une subvention à l'INS et un contrat d'Assistance Technique. La situation après à mi-parcours est la suivante.

Tableau 5 : Exécution du budget à mi-parcours

Exécution du budget (euros)				
(Hors coûts indirects et divers imprévus)	Budget (avenant)	%	Dépenses : aout 2020	Décaissement (%)
I Investissements	2 281 726	82	1 392 422	61
Matériels et équipement	248 316	9	197 448	80
Matériel informatique	112 681	4	74 036	66
Licences logiciels	32 692	1	32 692	100
Transport	45 430	2	45 430	100
Infrastructure	57 513	2	45 290	79
Investissements immatériels	2 033 410	73	1 194 975	59
Formation cadres	183 194	7	33 085	18
Formation utilisateurs	26 774	1	0	0
Assistance technique	1 450 000	52	893 000	62
Etudes en enquêtes complémentaires	373 442	13	268 890	72
II Fonctionnement	496 283	18	196 364	40
Personnel (hors administration)	123 961	4	52 391	42
Personnel administratif	26 400		16 255	62
Frais de personnel (mission)	14 190	1	1 232	9
Frais de bureau	164 007	6	80 221	49
Frais d'organisation réunions statutaires	7 525	0	4 286	57
Frais d'organisation réunions techniques	36 545	1	13 283	36
Frais de communication	66 221	2	16 665	25
Frais de diffusion	57 435	2	12 030	21
Total	2 778 009		1 588 787	57
Subvention (INS+HC3N+sectoriels)	1 328 009	48	695 787	52

Compte tenu de l'arrêt de certaines activités au cours de l'année 2020, suite la pandémie de la COVID-19, l'exécution budgétaire est correcte. De fait, les taux d'exécution les plus faibles se retrouvent sur les aspects de formation, en particulier les formations diplômantes et les formations utilisateurs.

¹³ Ce qui est fortement réducteur car ne comprend la valorisation des données sectorielles



Normalement elles devraient pouvoir être mises en œuvre en 2021 : formation de 2 cadres sur les Master nutrition et exécution des formations utilisateurs. Ces dernières ont été revues à la baisse en termes de nombre de répliques compte tenu du retard pris en 2020. Elles demeurent toutefois d'actualité dans une perspective de pérennisation en particulier dès lors que l'on souhaite régionaliser l'utilisation de l'information.

4.3 LE COÛT DES PRODUITS ET SERVICES

Etablir le coût des produits et services offerts par la plateforme PNIN nécessite de réallouer un certain nombre de dépenses sur des postes plus agrégés et de déterminer, à posteriori, le temps passé par les différentes catégories de personnel impliquées dans les processus de production.

Pour simplifier l'analyse des coûts de production on retiendra :

Au titre des coûts de fonctionnement quatre (4) postes de regroupement :

- La quantité de ressources humaines consommées pour un produit ou un service et le coût unitaire de chaque catégorie d'intervenants : salaires et charges, poste de travail (amortissement), communication, déplacements ;
- L'acquisition de biens ou de services qui correspondent de fait à des consommations intermédiaires en particuliers : les frais d'ateliers ou de réunion, les frais de reproduction et les frais de dissémination (organisation de points de presse, de conférence de presse...) ;
- Les coûts de structure c'est-à-dire l'administration, la gestion qui sont fixés à 15 % et de fait comprennent les dépenses réelles budgétisées, environ 12 % de la subvention + les coûts indirects. Sur la subvention on arrive à un total de 19 %, ramené à 15 %, si l'on ne considère plus les coûts indirects compris dans les postes de travail ;
- La contribution aux amortissements matériels en particulier l'amortissement des outils technologiques partagés (serveurs, réseau,...). L'amortissement du matériel « personnel » des agents est compris dans les coûts unitaires.

Au titre des investissements deux (2) postes ont été retenus :

- La formation continue en partant du principe que sur 5 ans, il faudra au moins reformer un cadre sur deux (2). Ceci peut sembler important mais compte tenu des rotations fréquentes et du caractère assez pointu des formations, les piqures de rappel seront nécessaires ;
- La collecte uniquement considérée sous l'angle soit de collecte complémentaire à celles déjà financées, soit de développement de nouveaux outils de collecte (comme dans le cas de l'enquête FRAT) ;
- Dans cette analyse, il n'a pas été tenu compte de l'assistance technique qui est aussi un poste d'investissement mais qui dépendra dans son dimensionnement du programme retenu en termes de transfert de compétences.

4.4 LES COÛTS UNITAIRES

Les coûts unitaires du personnel sont établis à partir de ceux de la subvention en termes de salaires en en termes de charges.

Tableau 6 : Estimation des coûts unitaires du personnel

Cout du poste	Chef d'équipe	Analyste senior	Statisticien	Administrateur BDD/plateforme	Statisticien (appui sectoriel*)
Salaires et charges par mois	1 049 534	983 939	983 939	983 939	590 363
Poste de travail (amortissement)	27 550	27 550	27 550	32 798	27 550
Communication	39 358	39 358	39 358	52 477	39 358
Déplacements	39 358	39 358	39 358	19 679	39 358
Total mois (hors frais de structure)	1 155 800	1 090 204	1 090 204	1 088 892	696 628
Total mois (+ frais de structure)					
F CFA mois	1 329 170	1 253 734	1 253 734	1 252 226	801 123
F CFA jour	60 417	56 988	56 988	56 919	36 415
Sur 1 an	15 950 037	15 044 813	15 044 813	15 026 709	9 613 473

* Il s'agit pour ce type de poste d'un équivalent temps plein qui peut être réparti entre plusieurs experts.

Sur cette base, le coût de fonctionnement en personnel d'une unité de mission au sein de l'INS revient à 70 millions de F CFA par an soit 107.000 Euros.

Concernant le HC3N le montant annuel de prise en charge du personnel est lui estimé à environ 50 millions de F CFA par an avec le détail ci-dessous.

Tableau 7 : Estimation des coûts unitaires du personnel du HC3N

Cout du poste	Coordonnateur HC3N	Chargé de plaidoyer	Points focaux nutrition	Webmaster
Salaires et charges par mois	1 049 534	983 939	590 363	590 363
Poste de travail (amortissement)	27 550	27 550	27 550	27 550
Communication	39 358	39 358	39 358	39 358
Déplacements	39 358	39 358	39 358	39 358
Total mois (hors frais de structure)	1 155 800	1 090 204	696 628	696 628
Total mois (+ frais de structure)				
F CFA mois	1 329 170	1 253 734	801 123	801 123
F CFA jour	60 417	56 988	36 415	36 415
Sur 1 an	15 950 037	15 044 813	9 613 473	9 613 473

4.4.1 ESTIMATION DES COÛTS DES SERVICES

Avec les mêmes coûts unitaires, on peut établir une estimation grossière du coût de maintien des services de la plateforme PNIN.

Services	+/-77 500.000
Maintien du portail WEB (cout annuel : maintenance corrective et actualisation contenu)	8 871 096
Maintien des bases de données indicateur (coût annuel)	28 741 664
Maintien des bases de micro-données (coût annuel)	11 866 340
Appui aux utilisateurs (coût annuel)	27 866 527

L'appui aux utilisateurs comprend le coût ramené à l'année des formations réalisées au niveau provincial, mais aussi l'organisation de supports média spécifiques (hors ceux liés à la diffusion régulière des documents d'analyse).



4.4.2 ESTIMATION DU COÛT DES PRODUITS

A partir des coûts unitaires et de l'estimation des temps passés, le coût des deux principaux produits est le suivant.

Tableau 8 : Coûts des principaux produits de la PNIN

Produits PNIN (FCFA)	(Arrondis)
Plan cadre d'analyse annuel (cout d'un programme ramené à l'année)	5 000 000
Document d'analyse (cout d'un produit) *	18 500 000

* Biens et services= atelier d'analyse + reproduction documents + présentation résultats.

Soit en moyenne 28 000 Euros par document d'analyse produit et diffusé.

5. NIVEAU DE DIFFUSION DU BESOIN DE PÉRENNISATION

L'expression d'un besoin de pérennisation d'un système d'information spécifique ne peut être détachée de l'importance accordée au phénomène étudié, comme le soulignait J Derozières « une statistique est produite lorsqu'une question est socialement jugée sociale ». Or, la question de la nutrition vue dans toutes ses dimensions a finalement été un résultat de l'intervention de la PNIN. Plusieurs interlocuteurs ont d'ailleurs souligné qu'avant l'intervention de la PNIN leur perception de la nutrition était tout autre, voire qu'ils ne comprenaient pas quelle pouvait être leur contribution en termes d'information.

Cela dit, les réflexions autour des besoins de pérennisation ont été entamées de manière très anticipée aussi bien au niveau des hauts responsables de l'INS que du HC3N. La présente étude constitue donc une étape d'un processus déjà entamé. Toutefois, les perspectives de pérennisation évoquées en particulier dans le document élaboré par l'équipe PNIN en janvier 2020¹⁴ se plaçaient dans un cas de figure à la fois de transfert des activités et de transfert des charges financières correspondantes. Même s'il reste encore environ une année et demi d'activités, la pérennisation entendue comme une entière prise en charge par les structures bénéficiaires semble prématurée dans la mesure où seule une partie des prérequis nécessaires est effective.

6. PLANIFICATION

La stratégie de l'Initiative 3N est une déclinaison sectorielle du PDES 2017-2021 en matière de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du Développement Agricole Durable et de Gestion Durable de l'Environnement. Le DPPD du HC3N s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie de l'Initiative 3N, en tant que programmation opérationnelle. Le nouveau plan d'action quinquennal de l'initiative 3N sur la période 2021-2025 devrait donc mieux intégrer la PNIN au niveau de la budgétisation.

D'un point de vue programmatique, l'information sur la nutrition est « comptabilisée » au niveau de l'engagement 1 de la PNSN concernant la gouvernance du secteur. Au niveau du Plan d'Action 2017-2019 (PA), les montants alloués sont à hauteur de 1 millions d'euros sur le résultat R.1.2.

14 <https://pnin-niger.org/pnin-doc/web/uploads/documents/88/Doc-20201125-163217.pdf>

Tableau 9 : Budget 2017-2020 de l'engagement 1 Gouvernance - PA/PNSN

Egagement 1 Gouvernance	Coût total (en F CFA)	Coût total (en F CFA)	Coût total (en F CFA)	Coût total (en F CFA)
Coûts total 2017-2019	16 111 264 000	3 144 298 000	5 208 990 500	7 757 975 500
PROGRAMMES				
R1.1 PNSN vulgarisée et mise en œuvre	2 169 820 000	651 505 000	591 045 000	926 270 000
1.1 Gouvernance et coordination PNSN	1 500 200 000	367 085 000	398 945 000	734 170 000
1.2 Vulgarisation PNSN	668 620 000	284 420 000	192 100 000	192 100 000
R 1.2 Information nutritionnelle	7 382 711 875	1 661 503 375	2 270 882 375	3 500 326 125
1.2.1 Information de qualité	3 437 871 000	10 000 000	1 713 935 500	1 713 935 500
1.2.2 Etudes	1 702 175 000	1 378 275 000	100 000 000	223 450 000
1.2.3 Information pour planification	2 211 165 875	222 778 375	442 696 875	1 545 690 625
1.2.5 Information pour revue PNSN	31 500 000	0	14 250 000	17 250 000

Le narratif du Plan d'Action correspond aux objectifs et attributions de la PNIN, même si on peut retrouver des actions sur d'autres engagements notamment sur l'engagement 8 concernant la communication.

Les détails des budgets alloués à ce résultat mentionnent les interventions de la PNIN en « pour mémoire », mais il s'agit essentiellement des activités de renforcement des capacités. En termes de redevabilité, cela signifie que le HC3N doit s'assurer de son fonctionnement et donc en assurer le suivi physique. D'un point de vue budgétaire, le système d'information devrait donc se retrouver dans le programme (231) correspondant de la loi de finances.

Au niveau des programmations annuelles en particulier sur les programmes annuels de performance (PAP), la PNIN est le produit 4.4 de l'action 3 : « Animer les instances de gouvernance ». Ainsi dans le PAP 2021, ce produit est libellé :

Produit 4.4 : Le système d'information et de suivi-évaluation de la PNSN est mis en place	PNIN opérationnelle Nombre de Systèmes d'information mis en place et fonctionnels
---	--

L'indicateur d'opérationnalité noté en « 0 » ou « 1 » n'est pas détaillé, mais on peut considérer que la PNIN est opérationnelle, donc il est possible de substituer à un indicateur qualitatif un indicateur quantitatif basé sur les analyses prévues au titre du PCA pour l'année en cours (ou un indicateur synthétique basé sur les produits et services de la PNIN). A termes, si la programmation financière de la PNIN est entièrement faite sur des coûts unitaires de produits/services, il devient normal que l'indicateur de réalisation soit le nombre de produits ayant servi au calcul du total.

Il faut profiter de la concomitance de la programmation du prochain plan d'action de la PNSN et la définition de la phase II de la PNIN pour mieux articuler et mieux exprimer les activités relatives aux systèmes d'information, si possible en reprenant les termes et approches définies par la PNIN sur les cycles (intrinsèquement « information de qualité » ne veut rien dire).



La question en termes d'internalisation et d'institutionnalisation est de savoir comment traduire budgétairement parlant un financement de l'INS autrement que par le truchement d'un projet. Si en termes de redevabilité le HC3N est « responsable », l'inscription et du suivi de l'action (au sens de la gestion axée sur les résultats), le budget correspondant à une prise en charge par l'INS est lui inscrit au niveau du Ministère du Plan (qui endosse en outre les subventions extérieures accordées à l'INS). A priori, l'INS est prête à inscrire dès le prochain exercice budgétaire, un montant dévolu au suivi de la nutrition dans les actions prioritaires¹⁵.

15 Communication verbale du Directeur Général de l'INS



7. CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

7.1 LES FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIÉES

Forces	Faiblesses	Opportunités
Les produits et les services développés par la PNIN sont disponibles accessibles et de qualité. Ils sont unanimement appréciés	A la fin de la phase actuelle, on arrivera en grande partie au bout de la valorisation analytique des données existantes.	Les politiques publiques tendent à mieux intégrer les problèmes liés à la nutrition en termes de formulation et dans une moindre mesure dans la mise en œuvre et le financement des politiques et programmes.
La demande en information est structurée et consensuelle entre l'ensemble des parties prenantes. Le dispositif de validation des PCA est internalisé dans le fora de pilotage du HC3N	La phase de formulation des questions est un exercice complexe. Son internalisation au niveau de l'INS est pour l'instant non réellement perçue	Les attributions de la PNIN sont d'ores et déjà intégrées dans les Plans d'Action liés à la mise en œuvre de la PNSN ; Il faut que l'offre s'organise aussi au niveau du SSN et en particulier au niveau de l'INS.
Les conditions requises pour un transfert de responsabilités de production sont réunies, notamment en termes de capitalisation	Contribution assez faible pour l'instant des statisticiens de l'INS au processus de production des évidences et de valorisation des données pour la prise de décision. De même au sein du HC3N, hormis le C/CN/HC3N, il n'existe pas de cadres vraiment dédiés sur lesquels transférer les responsabilités courantes	Une meilleure intégration des actions de la PNIN dans le processus de réforme en cours de l'Organigramme de l'INS.
Les méthodes de production des documents d'analyse sont efficaces avec de délais de réponse assez courts	La médiatisation est encore très orientée « scientifique et technique »	Un appui est prévu en 2021 pour améliorer la communication décisionnelle, outre les aspects techniques, elle doit aussi déboucher sur la définition des limites respectives entre système d'information et messages politiques.
Le programme d'investissement a été entièrement réalisé et les structures disposent des d'outils technologiques adéquat		

En termes d'opportunités, il existe une conjonction de programmation dont il faut tirer partie :

- la formulation du prochain Plan d'Action PNSN, à l'intérieur duquel il faut mieux programmer la place du système d'information nutrition et surtout prévoir au niveau du HC3N de doter la Cellule nutrition de cadres susceptibles de prendre la relève de l'AT ;

- la révision de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) avec la possibilité d'intégrer l'information sur la nutrition comme action prioritaire ;
- le processus de réforme en cours de l'organigramme de l'INS.

La formulation de la seconde phase de la PNIN s'inscrit donc dans un processus de mutation qui peut bien sûr la rendre plus complexe (incertitudes des résultats), mais aussi résoudre certaines questions relatives à la pérennisation.

7.2 LES ENJEUX À COURT TERME AVANT LA FIN DE L'INTERVENTION ACTUELLE

La programmation des activités est en cours. Après l'approbation de l'avenant à la subvention INS, il est possible de préparer un éventuel avenant au contrat d'Assistance Technique. Le programme de travail pour 2021 est en cours de préparation, les points suivants sont ceux qui peuvent avoir le plus d'impact en termes d'atteinte des résultats de l'intervention.

7.2.1 ACHEVER LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN VISANT LES NIVEAUX DÉCENTRALISÉS

La réalisation des formations des utilisateurs de l'information au niveau décentralisé, outre sa portée en termes de renforcement des compétences est aussi un exercice qui permet de diffuser l'information, de recueillir des avis sur les stratégies de communication et surtout de développer un réseau d'utilisateurs.

Comme il a fallu restreindre le nombre de formation, il serait intéressant de prévoir une séance d'identification des réseaux régionaux (faire établir par les participants de listes de contacts).

7.2.2 DÉVELOPPER D'AVANTAGE L'UTILISATION DU PORTAIL PNIN À TRAVERS L'AJOUT DE FONCTION DE WEBMARKETING

Le choix et l'ajout de fonctions de webmarketing doit d'abord passer par une bonne connaissance de l'utilisation du site, les outils de benchmarking sont nombreux et souvent directement installés dans *le Cpanel* des hébergeurs mutualisés. L'ajout de fonctions de diffusion (alertes, notifications,) passe par des choix technologiques (inscription formelle à un réseau, utilisation de cookies). Il est particulièrement important au moment des choix de tenir compte des charges de travail induites en quantité, mais aussi d'identifier directement les ressources humaines en charge de l'entretien de ces outils.

7.2.3 ÉTABLIR LES BASES DE LA COMMUNICATION À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS ET UTILISATEURS EN GÉNÉRAL

Cette action doit permettre à la PNIN de mieux contribuer au plaidoyer (en particulier aux travaux du groupe de travail ad hoc (GTT plaidoyer)), mais aussi à dériver des analyses de nouveaux produits (Policy brief par exemple). Ceci va évidemment de pair avec les options retenues au point précédent en termes d'évolution des outils embarqués de la plateforme.

7.2.4 ACHEVER LE PROCESSUS DE CHARGEMENT DES BASES DE MACRO DONNÉES SECTORIELLES

Sans présager du futur contenu du PCA 2021-2022, il est certain que le gisement d'analyse à partir de données existantes se trouve dans le croisement entre les données nutritionnelles et les évolutions des indicateurs sensibles au niveau des secteurs. Par ailleurs, il devrait s'agir d'une activité qui devrait être en priorité entièrement internalisée au niveau de l'INS.



7.2.5 PRÉPARER LE PLAN CADRE D'ANALYSE 2021-2022

L'établissement des PCA est l'aspect le plus important de la démarche PNIN et aussi le plus complexe. Pour des raisons programmatiques liées aux articulations entre la phase I et la phase II, il est important que ce programme soit établi sur des bases rigoureuses afin d'éviter des éventuels retards ou attermolements en démarrage de phase II.

7.2.6 PRÉPARER LA PHASE II

Le présent document définit les grandes lignes de la poursuite de la PNIN, il existe par contre encore des investigations à effectuer, notamment en termes de programmation financière croisée entre d'un côté le futur plan d'action PNSN, d'un autre côté la définition des modalités d'intervention qui seront utilisées par le budget de l'UE. Ceci signifie qu'il faudra probablement préparer (ou appuyer) les différents documents de contractualisation (budget UE) et de budgétisation si l'internalisation d'une partie des financements est retenue.

7.2.7 ASSURER UN ÉVENTUEL TRANSFERT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Dans un scénario de l'arrêt de la mission du HC3N après l'élection présidentielle, il est important de ne pas dissocier le portage stratégique de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) avec celui de la coordination multisectorielle de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN 2017-2025) et de la Cellule nutrition de ladite institution tout en maintenant l'Institut National de la Statistique (INS) comme maître d'œuvre de la gestion de la PNIN.

Dans tous les cas de figure, ce qu'il est important de conserver est le caractère multisectoriel de la nutrition. Or les problématiques transversales¹⁶ ont toujours de grosses difficultés de leadership dès qu'elles sont confiées au soin d'un ministère sectoriel car les relations entre les secteurs ne sont pas horizontales (comme certains schémas simpliste de coordination peuvent le laisser entendre) mais marquées par les hiérarchies verticales de commandement. Pour contourner ces problèmes les Etats développent des structures *ad hoc* censées les résoudre.

Sur la question purement institutionnelle, aucuns des principaux Ministères contributifs (Santé, Développement rural, Protection sociale, hydraulique et Assainissement et Éducation) de la PNSN/PNIN n'a, seul, le mandat de promouvoir ces fonctions, bien qu'étant tous concernés par le développement de la nutrition. Les options à retenir doivent permettre aux secteurs contributifs d'être au même niveau de responsabilité dans l'amélioration de l'état nutritionnel et du bien-être des citoyens. Cela permettra aussi d'avoir « une voix qui porte », tant au niveau national qu'international pour le plaider dans la mobilisation des ressources et dans l'impulsion des réformes nécessaires en vue d'accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD 2 en particulier).

Cela dit, le transfert institutionnel est une décision purement politique qui peut être prise à tout moment et sur laquelle il est difficile de peser au niveau d'une intervention extérieure. Les scénarii institutionnels possibles existent, mais supposent que la « cellule nutrition » soit transférée avec ses fonctions vis-à-vis de la mise en œuvre de la PNSN. Dans le cas contraire, il faudrait alors rebâtir entièrement cette unité de coordination : il ne s'agit plus d'un scénario alternatif de mise en œuvre, mais d'une reformulation de cette seconde phase de la PNIN.

La question du transfert fonctionnel peut par contre relever d'actions de la part de la PNIN et doit considérer à la fois : les instances de gouvernance développées (CT/PNSN, GTT/Plaidoyer), les ressources humaines, les outils développés et surtout les budgets définis dans les lois de finance.

¹⁶ La nutrition, mais aussi la sécurité alimentaire, l'environnement

7.3 LES ENJEUX À MOYEN TERME : PHASE II

7.3.1 MAINTENIR LES EXIGENCES DE PERTINENCE DES PLANS CADRE D'ANALYSE

On peut supposer que la recherche des « questionnements » va devenir de plus en plus complexe et surtout « pointues » et spécifiques et associant de plus en plus d'acteurs. La traduction en termes de décomposition des questions et d'outils statistiques associés à la réponse, la planification et la programmation des processus de production doivent permettre de maintenir les exigences de qualité des produits. Il est probable aussi qu'il faille de plus en plus développer des partenariats (avec la recherche, avec certains acteurs de terrain).

Il faut en outre continuer d'appuyer le HC3N dans son rôle de coordonnateur de l'identification de la demande d'information au moment de la formulation des PCA. Cependant cela suppose que la mission du HC3N soit maintenue après les élections présidentielles en cours.

7.3.2 PROPOSER DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES OU ALTERNATIFS D'INVESTIGATION

Il s'agit du plan d'investissement de cette nouvelle phase pour laquelle les financements extérieurs doivent être en grande partie mobilisés si le fonctionnement courant est internalisé.

Il s'agira en particulier :

- d'achever d'exploiter certaines actions engagées en première phase (enquête qualitative, enquête FRAT/R24H) sous l'angle de la périodicité de recueil, des éléments à transférer éventuellement sur les dispositifs de collecte ;
- de réfléchir et de développer éventuellement sous forme de pilotes des outils de collecte permettant de dépasser les limites actuelles des enquêtes nutrition¹⁷ ;
- d'appuyer les sectoriels d'un point de vue méthodologique à une meilleure mesure des variables nutrition dans leur processus de collecte.

7.3.3 ACHEVER LE TRANSFERT DES SERVICES VERS L'INS

Les services, en particulier l'entretien des deux bases de données « Nutrition-info » et « bases de micro données » devrait faire l'objet d'une prise en charge par les Directions concernées au niveau de l'INS, en particulier la Direction de la coordination et du management de l'information statistiques (DCMIS), les moyens associés, en particulier les ateliers d'apurement, les appuis aux secteurs pour assurer la qualité des indicateurs sensibles et le transfert sur la base centrale devrait être intégrés dans les budgets de fonctionnement de la contrepartie nationale.

Concernant la plateforme PNIN, il faut distinguer les aspects technologiques, notamment le développement et l'entretien des outils de communication, des aspects de communication, c'est-à-dire la partie rédactionnelle et la partie relation utilisateur. Si l'aspect technologique peut être assuré par les gestionnaires du site de l'INS, l'aspect de contenu relèvera encore de l'unité PNIN.

7.3.4 TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS DE L'ÉLABORATION DES PRODUITS

La question du transfert de la production des analyses revêt de fait deux (2) sous questions : 1/ celle relative à la maîtrise des outils et de la thématique ; 2/ celle relative à la manière dont sont rémunérés les cadres de l'INS qui contribuent aux analyses.

Sur la première question, en fin de phase I, il existera 2 à 3 personnes maîtrisant correctement le processus de production (mise en forme des données, traitement statistique, élaboration des

¹⁷ D'ores et déjà l'UNICEF est prêt à collaborer sur ce type de réflexions



commentaires et des illustrations). Le point le plus complexe étant l'élaboration des messages essentiels/recommandations. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une base trop faible numériquement pour assurer à termes une durabilité.

La seconde question est relative à la manière dont peut être « contractualisée » la production qu'il s'agisse des ressources extérieures, comme des financements internes. L'idéal étant d'avoir une pure approche résultat car dans ce cas, l'élaboration des produits demandés dans le PCA peut être réparti entre les financements (on peut par exemple imaginer qu'un certain nombre d'analyses soient financées sur les ressources internes et que celles demandant des « études complémentaires » le soient sur les financements extérieurs). Cela dépend donc aussi du type de véhicule financier qui sera utilisé au niveau des financements extérieurs.

De toute les manières, il faut à un moment aboutir au fait que les charges de fonctionnement de la production deviennent en quelques sortes indépendantes de la source de financement.

7.3.5 POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NOTAMMENT AU NIVEAU INFRANATIONAL

La prise en compte au niveau infranational à la fois des problématiques, mais aussi des outils disponibles nécessite encore dans les conditions actuelles des investissements importants. En effet, même si les supports existent et de même qu'un vivier de formateur, la réalisation de formations même courtes sur le terrain requiert à la fois des moyens pour la réalisation, mais aussi pour correctement cibler les destinataires, notamment les personnes ou entités qui peuvent servir de relais secondaire de transmission. Cela ne concerne pas que le personnel technique mais aussi les décideurs locaux. A défaut d'un bon ciblage, cela restera une formation parmi d'autres.

7.3.6 APPUYER AU SUIVI ÉVALUATION DE LA PNSN

On peut supposer que la mise à jour régulière des bases de données sur les indicateurs sensibles retenus à l'issue de la phase I constitue une base solide de suivi. Dans le même ordre d'idée la poursuite de l'analyse budgétaire sur les bases définies dans les exercices précédents et leur capitalisation doit permettre au HC3N d'assurer le rapportage de suivi. Cependant, le suivi mobilise aussi beaucoup d'informations factuelles : suivi des réalisations, suivi des résultats immédiats pour lesquelles le dispositif est logé au niveau du HC3N. Normalement la PNIN ne doit donc s'occuper que des résultats à moyen terme (c'est aussi une façon de ne pas être juge et parti).

7.3.7 DÉVELOPPER LES OUTILS DE COMMUNICATION STRATÉGIQUE

En première approche, on peut retenir qu'il faut poursuivre au niveau du HC3N les appuis suivants :

- sur les aspects technologie de l'information, achever la dématérialisation (GED) et traduire dans la refonte du site internet du HC3N en y incluant un onglet nutrition. Comme pour le site PNIN, il faut développer les outils à la fois de benchmarking et ceux de webmarketing et faire les liens utiles avec d'autres sites comme celui de la PNIN ;
- appuyer le HC3N à la conception de la Charte graphique du HC3N et faire le transfert de compétence pour son utilisation ;
- adapter les supports de formation déjà développés sur la nutrition et en termes d'écriture communicationnelle et en PAO, pour former plus d'agents du HC3N y compris au niveau des régions et ceux de certains secteurs dont par exemple celui en charge de l'environnement qui a récemment créé une Division Nutrition (DN) avec de nouvelles ressources humaines ;

- adapter les supports de communication existants pour faire des sessions de plaidoyer à l'attention des décideurs au niveau des régions ;
- soutenir la préparation des notes techniques à la carte et demandes sur des problèmes émergents liés à la planification et la mise en œuvre des programmes de nutrition (comme par exemple le relèvement de l'ancrage du point focal SUN).

7.3.8 TRANSFÉRER LES COMPÉTENCES EN TERMES DE DÉFINITION ET DE PILOTAGE DES POLITIQUES DE NUTRITION

Accompagner le processus de formulation et de validation du second Plan d'Action de la PNSN et le développement de nouveaux programmes et stratégies comme par exemple la fortification des aliments lorsqu'une décision est prise pour cela, il faudrait :

- soutenir l'adoption d'une liste d'indicateurs et leurs cibles dans le cadre de la formulation du Plan d'Action ;
- continuer le soutien actuel au fonctionnement et assurer la facilitation technique des travaux du CT/PNSN. Des mises à jour techniques sur des thématiques d'actualité pourraient être programmées avec une périodicité à convenir ;
- continuer à consolider le lien entre le CT/PNSN et les différents groupes techniques (GTN, GTNS, réseaux SUN) pour plus de cohérence et d'alignement à la PNSN et son Plan d'Action ;
- organiser le dialogue entre les décideurs et les membres du CT/PNSN pour soutenir la prise de décision sur les politiques et programmes à travers des séminaires gouvernementaux et parlementaires par exemple pour plus d'investissements et financement publics du second plan d'action PNSN 2021/2025 ;
- soutenir sur le plan technique l'organisation d'une table ronde sur le financement du second Plan d'Action de la PNSN.

7.3.9 RÉALISER L'INSTITUTIONNALISATION

Dans le schéma proposé, l'institutionnalisation et la forme qu'elle doit prendre dépend en grande partie du degré d'internalisation des coûts de production au niveau programme du HC3N et de l'INS. Sur la forme, on voit mal autre chose qu'un service rattaché à la Direction Générale de l'INS qui correspond à la nature d'une unité de mission (à moins que les cadres organiques de l'INS ne soient amenés à être révisés). La dotation en personnel et en moyens sera alors alignée sur les moyens financiers requis.



PARTIE 2 : PLAN DE PÉRENNISATION

1. ESQUISSE DU PROGRAMME QUADRIENNAL DE PRODUCTION

1.1 LE PROGRAMME DE TRAVAIL

Le programme de travail est basé sur l'hypothèse de valorisation des investissements, c'est-à-dire sur le fait qu'il faudrait à peu près 5 ans pour « rentabiliser » les investissements de la première phase de la PNIN, soit une période allant de 2022-2026. Les appuis prévus par l'Union Européenne pour une seconde phase sont plus ou moins prévus pour une période allant de 2022-2025.

1.1.1 LE CYCLE DE FORMULATION

Le cycle de formulation doit, de fait, comprendre deux exercices de programmation (2023-2024 et 2025-2026). D'un point de vue de sa réalisation, il s'agit de la phase qui doit encore bénéficier d'un appui certain, en raison à la fois du probable degré croissant de complexité, mais aussi car il s'agit de la partie du cycle la moins internalisée au niveau de l'INS, des secteurs contributifs et du HC3N.

1.1.2 LE CYCLE DE PRODUCTION

Le programme de production est normalement basé sur les PCA qui sont des exercices de programmation bi annuels ; le premier PCA 2019-2020 comprenait 5 questions traduites en 6 documents d'analyse, le second PCA 2021-2022 n'est pas encore élaboré mais va donc chevaucher les deux phases de l'intervention.

Il existera donc à mettre en œuvre deux PCA : 2023-2024 et 2025-2026. Il devrait exister dans ces PCA :

- des actualisations d'analyses déjà produites, notamment les analyse des tendances à partir de l'exploitation des enquêtes SMART ;
- l'actualisation des analyses budgétaires (tous les ans ou tous les 2 ans).

Si on se base sur une série de questionnements identiques, on aboutit, en termes de production, à la situation suivante.

PCA 2021-2022	PCA 2023-2024	PCA 2025-2026
4 analyses, dont 4 devraient être pris en charge sur l'intervention actuelle	10 analyses	8 analyses, en estimant que les actualisations des analyses budgétaires peuvent être gérées en routines sans interventions

Soit un total qui devrait se situer entre 20 et 25 processus de production. Ils peuvent se traduire par un nombre plus important de documents si l'on décline chaque analyse en produits ciblés. Il faudra aussi en conséquence maintenir la capitalisation des méthodes d'analyse soit en complétant les guides existants soit en développant de nouveaux guides si de nouvelles méthodes voient le jour (Exemple : l'analyse sur cumul d'échantillon).

1.1.3 LE CYCLE DE VALORISATION

Le cycle de valorisation comprend deux (2) aspects distincts :

- La maintenance des services PNIN en particulier du Portail PNIN et de son contenu (bases de données, documents) ainsi que l'appui aux utilisateurs ;

- L'appui à l'élaboration des politiques à partir des évidences relevées lors du cycle de production, mais aussi leurs traductions en termes de plaidoyer, de mobilisation des partenaires, des acteurs de la vie politique.

Concernant le cycle d'élaboration des Plans d'Action de la PNSN, sachant qu'il s'agit de programmes triennaux, il existera donc deux (2) exercices de programmation d'ici 2025 et un exercice de révision de la politique à long terme.

Tableau 10 : Cycles d'élaboration des plans d'action de la PNSN

PA-PNSN 2020-2022	PA-PNSN 2023-2025	PNSN 2026-2034
Le travail est en cours normalement les appuis peuvent être supportés par l'intervention en cours, notamment en termes de plaidoyer	Les appuis concernent les supports au suivi/évaluation : analyses budgétaires (input) et les indicateurs de résultat mais aussi le renforcement de la communication stratégique	En théorie, les outils doivent être disponibles pour élaborer ce nouvel exercice de programmation.

Le programme de production est donc articulé autour des produits et services suivants :

- élaboration des Plans Cadre d'Analyse : il s'agit d'un produit qui relève de la responsabilité du HC3N, notamment pour tout ce qui concerne l'organisation du processus d'adoption, mais il fait aussi intervenir le système d'information notamment le statisticien et l'analyste ;
- élaboration du cadrage des Plans d'Action de la PNSN à partir des résultats d'analyse : le cadrage des actions des Plans d'Action utilise normalement l'ensemble des produits d'analyse pour lesquels il faut traduire à la fois sous forme de programme et sous forme de plaidoyer. L'appui PNIN sera essentiellement orienté sur l'aspect plaidoyer ;
- élaboration de « *policy brief* » à l'intention des décideurs régionaux : l'effort de passage à l'échelle régionale doit s'accompagner d'une adaptation des produits de plaidoyer, cela passe à la fois par des efforts au niveau de l'analyse mais aussi par la création de supports nouveaux et surtout de média ;
- élaboration d'une « *newsletter* » suivi de la PNSN. Si la PNIN n'a pas comme vocation d'assurer le suivi de la PNSN, en dehors de la mise à disposition et de l'interprétation des indicateurs de résultat et d'impact. la communication passe aussi par la traduction du suivi sous une forme communicable « au plus grand nombre » ;
- maintien de la veille informationnelle (GED) : l'installation d'un outil GED permet de capitaliser l'information au niveau interne, mais aussi de servir de base de données documentaire pour la communication externe. Il faut donc une fois la GED complètement installée poursuivre l'effort de capitalisation et surtout alimenter le site Internet du HC3N ;
- maintien de la page nutrition du portail HC3N : la stratégie de communication (2020-2022) du HC3N prévoit la refonte intégrale de son site internet. Il est prévu que ce site présente des onglets thématiques et donc un onglet nutrition. Comme pour le site du système d'information, il faudra, outre développer cette page, la doter d'outils de gestion performants.

Il est évident que dans le cycle de valorisation, il existe de nombreuses activités pour lesquelles il est difficile de programmer, notamment pour tout ce qui concerne la coordination interne et externe (partenaires) qui donne lieu à l'élaboration de produits *ad hoc*, **cela dit l'objectif d'une bonne communication est d'aligner le débat sur des produits « standards » afin d'éviter la multiplication de documents spécifiques pour lesquels il est souvent complexe d'assurer une cohérence.**



1.2 LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

La mobilisation et le renforcement des compétences doit être au cœur de la seconde phase de la PNIN, cela suppose en particulier qu'à brève échéance (au plus tard en 2023) l'ensemble du personnel impliqué aussi bien dans le système d'information que dans celui de la politique et de la communication, soit entièrement pris en charge sur les ressources financières de l'Etat qu'il s'agisse de l'INS, comme du HC3N.

1.2.1 LE SYSTÈME D'INFORMATION

Concernant le système d'information, au niveau de l'INS, le personnel suivant devrait être internalisé sur l'unité de mission.

Tableau 11 : Personnel à internalisé au niveau de l'INS

Dénomination	Profil	Attribution	Estimation du temps
Responsable de l'unité de mission (poste de l'actuel coordonnateur)	Le profil est celui d'un statisticien ayant des connaissances approfondies dans le domaine de la nutrition.	Outre le fait de contribuer aux analyses, le responsable de l'UM assure la coordination entre le HC3N et l'INS, il contribue aussi à l'entretien de la plateforme.	Plein temps
Statisticien principal (poste à pourvoir)	Statisticien ayant de très bonnes connaissances en outils d'analyse statistique, la perception de la thématique peut être acquise par la pratique.	Le statisticien principal est responsable de la conduite des traitements d'analyse et de l'entretien du contenu des bases de micro-données.	Plein temps
Analyste principal (poste à internaliser)	Statisticien ayant de très bonnes connaissances du domaine de la nutrition.	Responsable de l'interprétation des analyses, il est aussi responsable de l'entretien de la base de macro données.	Plein temps
Administrateur plateforme (poste à pourvoir)	Informaticien orienté <i>webmaster</i> , (donc avec un profil plus communicant qu'informatique).	L'administrateur plateforme est responsable de la gestion du site internet à la fois sur le contenu (benchmarking) et sur la gestion des outils de communication (web marketing).	Plein temps
Chargés d'appui sectoriels (postes à pourvoir)	Statisticiens spécialistes en collecte de données administratives.	Appuyer les 6 secteurs à la mise à jour annuelle des indicateurs spécifiques et sensibles à la nutrition et l'analyse de leur qualité.	Temps partiel (18 h/mois par an sur 6 secteurs)

Il existe d'autres profils nécessaires mais dont la contribution est ponctuelle, en particulier :

- l'administrateur réseau de l'INS pour maintenir les serveurs et les applications ;
- des experts thématiques, notamment démographiques (surtout dans la perspective de la réalisation du prochain RGPH qui nécessitera des révisions de séries) ou statisticiens d'enquêtes.

Les experts thématiques existent au sein de l'INS. La mise à disposition peut être envisagée sur la seconde phase comme provision de contractualisation mais cela dépendra de la forme contractuelle de l'appui.

1.2.2 L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET LA COMMUNICATION STRATÉGIQUE

Comme au niveau de l'INS, il faut assurer au niveau du HC3N des ressources humaines dédiées au niveau de la Cellule nutrition.

Tableau 12 : Personnel nécessaire au niveau du HC3N

Dénomination	Profil	Attribution	Estimation du temps
Responsable de la Cellule (poste internalisé)	Spécialiste en politiques sanitaires et de la nutrition.	Coordination multisectorielle et avec les partenaires, élaboration des politiques et des besoins en analyse.	Temps partiel sur la PNIN
Chargé de communication (à pourvoir)	Spécialiste en communication (journalisme) mais ayant une très bonne connaissance des enjeux sur la nutrition.	Elaboration des supports de communication (policy brief, newsletter,) responsable du contenu de la page nutrition.	Plein temps
Points focaux nutrition (en cours d'installation)		Ils sont chargés à la fois du plaidoyer sectoriel, mais aussi de la programmation de la planification et de l'organisation du suivi.	Temps partiel sur la PNIN
Administrateur page internet (à pourvoir)	Informaticien orienté <i>webmaster</i>	L'administrateur est chargé de la maintenance corrective et évolutive de la page nutrition, de l'entretien de la BDD des contacts et du benchmarking de la page.	+/- 6h/mois par an

Il existe d'autres profils nécessaires mais dont la contribution est ponctuelle, en particulier :

- l'administrateur GED qui a la charge à la fois de l'entretien de l'application, l'organisation et le suivi du contenu ;
- le responsable de la communication du HC3N qui aura la charge de veiller à l'application de la Charte graphique et veillera à l'intégration des outils élaborés au titre de la nutrition dans la stratégie de communication générale du HC3N.

1.3 LES BESOINS EN INVESTISSEMENTS

1.3.1 LA FORMATION CONTINUE

La formation continue doit permettre de valoriser les curricula développés en phase 1 mais aussi d'en développer de nouveaux :

- reprise des modules de formation en écriture communicationnelle et en PAO word et adaptation éventuelle ;
- reprise du module sur la nutrition à l'attention de certains secteurs et ou de services décentralisés ;
- développement d'un module sur la qualité de collecte lié aux calculs des indicateurs principaux de la nutrition ;
- développement d'un module en gestion avancée des sites internet (les outils de benchmarking, les outils de relation client) et sur comment améliorer l'audience des sites



internet, comment gérer des réseaux d'utilisateur ;

- formation en analyse des budgets : il s'agit à partir des exercices réalisés, de développer un module de formation ;
- formation en excel « avancé » : mise en forme des tables, tableaux croisés dynamiques, fonctions statistiques simples, protection des feuilles.

1.3.2 LA FORMATION DIPLÔMANTE

Afin d'assurer l'internalisation, il faudrait au moins que deux (2) cadres supplémentaires de l'INS et du HC3N puissent bénéficier d'une formation longue durée en nutrition.

1.3.3 LES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Dans le processus, les études complémentaires sont générées par les résultats d'analyse, on ne peut donc définir ex ante des thèmes précis mais décrire les critères d'éligibilité et définir dans le budget un montant, il peut donc s'agir :

- d'enquêtes complémentaires ciblées soit géographiquement, soit à destination de groupes cibles ;
- de tests méthodologiques relevant de l'approche de certaines variables : approche cognitive d'enquête, approches d'échantillonnage etc.

Il peut aussi s'agir de mettre en place des partenariats comme cela a été fait dans la première phase.

1.3.4 L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le profil de l'Assistance Technique peut être conservé en termes de compétences et de définition de poste. Les estimations actuelles en termes de mobilisation sont les suivantes.

Tableau 13 : Estimation des besoins d'Assistance Technique

Dénomination	Profil	Attribution	Estimation du temps
Chef de mission	Statisticien	Les tâches seront essentiellement outre le contrôle qualité des produits de poursuivre le développement des outils d'analyse et surtout de travailler sur les outils complémentaires ou alternatifs (fonction R&D)	Temps plein sur la durée de l'intervention
Chargé de politique et communication	Spécialiste en nutrition et politique nutritionnelle		Mi-temps pendant la durée de l'intervention
Expert court terme	Informaticien	Formateur gestion avancé site internet	15 H/jour
	Statisticien	Formation Excel avancé	15 H/Jour
	Statisticien	Formateur qualité de collecte enquête nutrition	15 H/jour
	Webdesigner	Développement page nutrition HC3N	30 H/jour
	Spécialiste communication en nutrition	Charte graphique HC3N	25 H/Jour

1.3.5 LES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

Dans la logique de programmation actuelle, il n'est pas prévu d'investissements matériels importants d'une part car les coûts de maintenance des postes de travail sont inclus dans les coûts de personnel et d'autre part car actuellement le matériel roulant, les bureaux sont en état. Il faut juste prévoir dans l'immédiat le renouvellement des deux serveurs (NAS et serveur d'application) au cours de la phase II.

2. LES BESOINS EN FINANCEMENT

Les besoins en financement sont calculés à partir des coûts unitaires en personnel définis dans la partie analyse : il s'agit de coûts contractuels environnés, c'est-à-dire le coût d'un poste dans une perspective de contractualisation (salaires et charges). Dans une optique d'internalisation, ces salaires sont transférés en salaires de la fonction publique. Tout dépend donc du calendrier que l'on peut se fixer pour leur prise en charge. Les autres coûts sont ceux constatés sur l'exécution de l'intervention actuelle.

Tableau 14 : Budget indicatif pour un financement

POSTES	Unité	Quantité	PU	Total CFA	Total Euros
Fonctionnement				909 027 158	1 385 803
<i>Produits Système d'information</i>				463 184 592	706 118
Elaboration PCA	cout param.	2	940 301	1 880 602	2 867
Elaboration analyses	cout param.	25	18 452 160	461 303 991	703 251
<i>Services Système d'information</i>				309 382 506	471 649
Maintien du portail WEB	cout/an	4	8 871 096	35 484 382	54 095
Maintien des bases de données indicateur	cout/an	4	28 741 664	114 966 654	175 265
Maintien des bases de micro-données	cout/an	4	11 866 340	47 465 361	72 360
Appui aux utilisateurs	cout/an	4	27 866 527	111 466 108	169 928
<i>Produits politique/communication</i>				84 330 736	128 561
Elaboration PCA	Cout paramétrique	2	4 631 676	9 263 353	14 122
Elaboration du cadrage des plans d'action du PNSN à partir des résultats d'analyse (cout d'un exercice)	Cout paramétrique	2	3 845 163	7 690 326	11 724
Elaborer des "Policy brief à l'intention des décideurs régionaux	Cout/an	4	6 710 637	26 842 547	40 921
Elaboration d'une « newsletter suivi du PNSN	Cout/an	4	10 133 628	40 534 511	61 794
<i>Services politique/communication</i>				52 129 324	79 470
Maintien de la veille informationnelle (GED)	Cout/an	4	4 910 837	19 643 348	29 946
Maintien de la page nutrition du portail HC3N	Cout/an	4	8 121 494	32 485 976	49 524
Investissements				1 248 722 600	1 876 224
Formation continue				15 600 000	23 782
Formation diplômante				34 400 000	52 442
Etudes et recherche				332 978 500	500 000
Assistance technique				865 744 100	1 300 000
Total				2 157 749 758	3 262 027



3. LE PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de pérennisation doit prévoir une prise en charge progressive des coûts de fonctionnement à la fois au niveau du HC3N comme au niveau de l'INS. Avec le même budget, le plan de financement s'établirait comme suit.

Tableau 15 : Plan de financement

	Quantité	PU	Total CFA	Partenaires	Etat
Fonctionnement			909 027 158	203 157 216	450 023 847
<i>Produits Système d'information</i>			463 184 592		
Elaboration PCA	2	940 301	1 880 602	940 301	940 301
Elaboration analyses	25	18 452 160	461 303 991	276 782 394	92 260 798
<i>Services Système d'information</i>			309 382 506	141 949 776	167 432 730
Maintien du portail WEB	4	8 871 096	35 484 382	17 742 191	17 742 191
Maintien des bases de données indicateurs	4	28 741 664	114 966 654	28 741 664	86 224 991
Maintien des bases de micro-données	4	11 866 340	47 465 361	11 866 340	35 599 021
Appui aux utilisateurs	4	27 866 527	111 466 108	83 599 581	27 866 527
<i>Produits politique/communication</i>			84 330 736	25 321 104	158 689 121
Elaboration PCA	2	4 631 676	9 263 353	4 631 676	9 263 353
Elaboration du cadrage des plans d'action du PNSN à partir des résultats d'analyse (cout d'un exercice)	2	3 845 163	7 690 326	3 845 163	7 690 326
Elaborer "policy brief à l'intention des décideurs régionaux	4	6 710 637	26 842 547	6 710 637	20 131 910
Elaboration d'une « newsletter » suivi du PNSN	4	10 133 628	40 534 511	10 133 628	121 603 533
<i>Services politique/communication</i>			52 129 324	35 886 336	123 901 996
Maintien de la veille informationnelle (GED)	4	4 910 837	19 643 348	19 643 348	58 930 045
Maintien de la page nutrition du portail HC3N	4	8 121 494	32 485 976	16 242 988	64 971 952
Investissements			1 216 258 748	1 216 258 748	0
Formation continue			15 600 000	15 600 000	
Formation diplômante			34 400 000	34 400 000	
Etudes et recherche			327 978 500	327 978 500	
Assistance technique			838 280 248	838 280 248	
Total			2 125 285 906	1 419 415 964	450 023 847

Cette proposition est basée sur un transfert progressif des coûts des produits et services sur les quatre (4) exercices couverts par le plan avec comme priorité.

- Le transfert des services qui devrait être effectué au bout de 2 ans ;
- le transfert des produits qui devrait être entièrement réalisé au bout de 3 ans.

ANNEXES

1. ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Civilité	Nom	Prénom	Institution	Contact
M	SAIDOU	Issoufou	INS/DCMIS	Saidusufu2006@yahoo.fr
M	SAADOU	Bakoye	Ministère du Plan/SG	saadoubakoye@ymail.com
M	SODJINOU	Roger	UNICEF	rsodjinou@unicef.org
M	ABOUBACAR	Tassiou	INS/DRH	Tassiou_aboubacar@yahoo.fr
M	SALISSOU	Malam Alassane	MAG/EL	malam.alassane@gmail.com
M	NKUNZIMANA	Tharcisse	DUE	Tharcisse.NKUNZIMANA@eeas.europa.eu
M	POIREL	Guillaume	AT/PNIN	guillaumepoirel@gmail.com
M	AG BENDECH	Mohamed	AT/PNIN	magbendeche@gmail.com
M	BALARABE	Issiak Mahamane	Coordonnateur PNIN	mbalarabe@ins.ne
M	NTANDOU-BOUZIZOU	Gervais	AT/FIRST/FAO	Gervais.NtandouBouzitou@fao.org
M	MAHAMADOU	Aboubacar	Coord Cel NUT/HC3N	Mahamadou.aboubacar@gmail.com
M	MAHAMAN	Sani Abdou	SG/HC3N	mahamansania@yahoo.fr
M	MAMOUDOU	Mouctar	DS/MEP	mamouctar@yahoo.fr



2. ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES

Élaboration du Plan de Pérennisation de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Questionnaire 1 : L'utilisation de l'information

Ce questionnaire est destiné aux utilisateurs de l'information élaborée par la plateforme

Q1 : La plateforme a élaboré les documents suivants, pouvez-vous indiquer votre niveau de lecture

Intitule document	Lecture complète	Lecture rapide	Lecture du résumé
Approche méthodologique mise en place pour répondre à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 de la PNIN	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques des secteurs de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle : cas du Ministère de la Santé Publique	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Système d'information et statistiques du Ministère de la Santé Publique	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Système d'information et statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Pérennité et processus de pérennisation de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) du Niger	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants (synopsis/synthèse)	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /
Synthèse des résultats de réponse à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 (Synopsis)	/ ____ /	/ ____ /	/ ____ /

Q2 : Parmi les documents d'analyse suivants classez de 1 à 3 ceux qui vous ont paru les plus pertinents par rapport à la problématique de nutrition au Niger

Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional	/ _____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	/ _____ /
Rapport sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017	/ _____ /
Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger	/ _____ /
Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants	/ _____ /

Q3 : Par rapport à vos besoins d'information, classez de 1 à 5 les documents selon leur degré d'utilisation par vous ou votre institution

Approche méthodologique mise en place pour répondre à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 de la PNIN	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional	/ _____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques des secteurs de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle : cas du Ministère de la Santé Publique	/ _____ /
Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger	/ _____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	/ _____ /
Rapport sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017	/ _____ /
Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger	/ _____ /
Système d'information et statistiques du Ministère de la Santé Publique	/ _____ /
Système d'information et statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	/ _____ /
Pérennité et processus de pérennisation de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) du Niger	/ _____ /
Rapport d'Analyse N°7 : Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants	/ _____ /
Synthèse des résultats de réponse à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020	/ _____ /



Q4 : Dans les documents suivants, vous souvenez vous en avoir recommandé la lecture ou transmis le fichier à un tiers

Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional	/ _____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	/ _____ /
Rapport sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017	/ _____ /
Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger	/ _____ /
Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants	/ _____ /
Vous l'avez fait mais vous ne souvenez pas d'un document précis	/ _____ /
Vous ne l'avez jamais fait	/ _____ /

Q5 : Etes-vous amener à traiter et analyser des données statistiques relatives aux thématiques de la plateforme ?

OUI : / _____ /

NON : / _____ /

Si oui, et au cours des 12 derniers mois avez-vous utiliser les jeux de données suivants :

Enquêtes nationale nutrition et survie de l'enfant 2016	/ _____ /
Enquêtes nationale nutrition et survie de l'enfant 2012	/ _____ /
Enquêtes nationale nutrition et survie de l'enfant 2011	/ _____ /
Enquête de référence sur les indicateurs de la phase 1 du PROSEHA	/ _____ /
Autres types de données (préciser)	/ _____ /

Q6 : Par quel media principal avez-vous eut accès aux documents élaborés par la plateforme.

Plateforme Internet PNIN	/ _____ /
Clef USB remise au cours d'un forum ou une formation	/ _____ /
Via un mail transmis par la PNIN	/ _____ /
Via un mail transmis par un tiers (listserv GTN, CT/PNSN par exemple)	/ _____ /
Sur support papier	/ _____ /

Q7 : D'un point de vue général les analyses élaborées par la plateforme vous semblent

Très compréhensibles	/ _____ /
Moyennement compréhensibles	/ _____ /
Difficilement compréhensibles	/ _____ /

Q8 : Que pensez vous du format et de la ligne éditoriale des rapports d'analyse ?

Tout à fait adapté à vos besoins	/ _____ /
Moyennement adaptés à vos besoins	/ _____ /
Mal adaptés à vos besoins	/ _____ /

Q9 : A quelle fréquence avez-vous consulté le site Internet PNIN durant les 6 derniers mois ?

Je ne l'ai jamais consulté	/ _____ /
Moins d'une fois par mois	/ _____ /
Au moins une fois par semaine	/ _____ /
Plus d'une fois par semaine.	/ _____ /

Q10 : Dans les rubriques actives du Portail Web de la PNIN, classez de par ordre d'importance celles que vous avez le plus consulté (0 =jamais consulté)

Les news	/ _____ /
La rubrique documents PNIN	/ _____ /
La rubrique « autres documents »	/ _____ /
La rubrique Base de données	/ _____ /

Q11 : Listez par ordre d'importance les indicateurs de nutrition que vous utilisez de manière régulière

_____	1
_____	2
_____	3
_____	4
_____	5
_____	6
_____	7

Q12 Pour quelle utilisation principale utilisez-vous des indicateurs relatifs à la nutrition ?

Programmation d'interventions de terrain	/ _____ /
Elaboration de politiques publiques	/ _____ /
Plaidoyer politique ou stratégique	/ _____ /
Suivi évaluation de programme ou mesure des performances des politiques publiques	/ _____ /
Recherche	/ _____ /

**Q13 : Avez-vous utilisé les recommandations émises dans les analyses PNIN ?**

OUI : / _____ /

NON : / _____ /

Si oui pour quel type de documents

Documents de programmation et formulation pour des projets ou des programmes / _____ /

Documents de planification stratégique de politiques publiques / _____ /

Articles pour la presse écrite ou télévisée / _____ /

Rapports internes de votre institution / _____ /

Réseau sociaux / _____ /

Autres (préciser) _____

Q14 : Dans les messages essentiels suivants relatifs à la situation de la nutrition au Niger, pouvez-vous indiquer ceux que vous avez utilisé pour vos besoins propres

Entre 2006 et 2012, la prévalence de la maigreur des femmes baisse tandis que le surpoids et l'obésité augmentent / _____ /

Au Niger, la fréquence minimale des repas chez les enfants âgés de 6 à 23 mois est passée de 52 % à 78 % entre 2012 et 2018, représentant une des meilleures performances au Sahel / _____ /

Chaque année, 100 000 enfants de moins de cinq ans supplémentaires touchés de malnutrition chronique / _____ /

Les allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat dédiées à la nutrition, représentent 3,4 % du budget total de l'Etat pour la période 2016-2017 / _____ /

Il existe un écart par rapport au seuil de vulnérabilité de 300 kcal par personne et par jour / _____ /

La prévalence de l'anémie chez les femmes ayant déclaré être enceintes a évolué positivement entre 2006 et 2012 : de 56,2 % en 2006 à 59,9 % en 2012 / _____ /

La moitié de la population du Niger n'a pas un accès optimal aux services d'eau potable / _____ /

Aucun de ces messages / _____ /

Q15 : Est-ce que l'organisation dans laquelle vous travaillez consacre un budget à la production de données statistique ?

OUI : / _____ / NON : / _____ / Non concerné : / _____ /

Si Oui, quel type de processus de production ?

Enquêtes probabilistes auprès des ménages / _____ /

Monographies villageoises ou enquête non probabiliste / _____ /

Collecte de type administrative auprès de services délocalisés ou déconcentrés / _____ /

Q16 : Comment considérez-vous le budget consacré à l'information statistique par rapport à vos besoins

Insuffisant /_____/

Juste suffisant /_____/

Suffisant /_____/

Q17 : Par rapport aux 5 dernières années, ce budget est-il ?

En baisse /_____/

Constant /_____/

En hausse /_____/

Q 18 : Connaissez vous-même de manière imprécise le cout de production de l'information sur la nutrition ?

OUI : /_____/ NON : /_____/ Non concerné : /_____/

Si oui indiquez quelle fourchette vous semble correspondre le mieux ?

Moins de 200 millions de FCFA/an /_____/

Entre 200 et 300 millions de FCFA/an /_____/

Entre 300 et 400 millions de FCFA/an /_____/

Q19 : Votre organisation serait-elle prête à contribuer au financement de l'information statistique relative à la nutrition ?

OUI : /_____/ NON : /_____/ Non concerné : /_____/

Si oui, sous quelle forme ?

Financement des coûts de production (fonctionnement des enquêtes) /_____/

Financement des capacités des productions (investissements matériels et immatériels) /_____/

Assistance technique /_____/

Autres : préciser

Q20 : Votre organisation serait-elle prête à contribuer au plaidoyer relatif à l'information sur la nutrition au Niger ?

OUI : /_____/ NON : /_____/ Non concerné : /_____/

Si oui, sous quelle forme ?

Organisation de *fora* traditionnels (ateliers, symposium) /_____/

Relais via les réseaux sociaux /_____/

Relais via des réseaux professionnels ou de la société civile /_____/

Autres : préciser



Complétez votre profil (en toute lettre)

Vos initiales (en 4 lettres) :

/ _ _ / _ _ / _ _ /

Votre âge :

/ _ _ / _ _ /

Votre formation initiale :

Votre position actuelle :

Type d'institution dans laquelle vous exercez :

Avez-vous bénéficié d'un appui de la
plateforme ? , Si oui quel type ?

Élaboration du Plan de Pérennisation de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition

Questionnaire 2 : L'offre d'information

Ce questionnaire rapide est destiné aux bénéficiaires directs de l'intervention de la PNIN en particulier les agents qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration des analyses produites

Q1 : La plateforme a introduit un accès facilité aux données de base, jugez-vous qu'il sera possible d'étendre cet accès à d'autres jeux de données ?

Tout à fait possible /

Pas toujours possible /

Pas possible /

Q2 : Par rapport aux demandes qui parviennent en termes de jeu de données, pensez-vous ?

Qu'elles sont plus importantes que précédemment /

Qu'elles sont identiques /

Qu'elles sont plus faibles /

Q3 : Avez-vous personnellement contribué aux processus de construction des bases de micro données ?

OUI : / NON : /

Si oui quel aspect a particulièrement significatif ?

L'apurement et l'élaboration des processus d'harmonisation /

L'anonymisation /

La phase de construction des routines d'extraction /

La mise en forme de bases et les descriptifs des métadonnées /

Q4 : Pensez-vous, à titre personnel, avoir amélioré vos compétences dans la gestion des données et des métadonnées ?

Grandement /

Moyennement /

Faiblement /

Pas du tout /

Q5 : Avez-vous recommandé à des tiers l'utilisation des jeux de données élaborés par la plateforme

Souvent /

Quelque fois /

Jamais /


Q6 : Avez-vous contribué à l'analyse d'un ou plusieurs documents suivants ?

Approche méthodologique mise en place pour répondre à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 de la PNIN	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional	/ _____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques des secteurs de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle : cas du Ministère de la Santé Publique	/ _____ /
Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger	/ _____ /
Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	/ _____ /
Rapport sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017	/ _____ /
Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger	/ _____ /
Système d'information et statistiques du Ministère de la Santé Publique	/ _____ /
Système d'information et statistiques du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	/ _____ /
Rapport d'Analyse N°7 : Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger	/ _____ /
Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants	/ _____ /
Synthèse des résultats de réponse à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020	/ _____ /

Q7 : Quel a été, pour vous, l'innovation principale par rapport aux analyses que vous meniez précédemment ?

La rigueur méthodologique (hypothèses, tests)	/ _____ /
L'utilisation d'outils d'analyse statistique plus appropriée	/ _____ /
Le caractère plus multidimensionnel des analyses	/ _____ /
La qualité du produit diffusé	/ _____ /
L'émission de recommandations décisionnelles	/ _____ /

Q8 : D'un point de vue personnel vous sentez vous prêts à conduire des analyses conformément aux standards élaborés

Tout à fait prêt	/ _____ /
Moyennement prêt	/ _____ /
Pas du tout prêt	/ _____ /

Q9 : Quels aspects du processus de production des analyses vous pose éventuellement encore des problèmes ?

- L'élaboration de la méthode d'analyse en particulier l'adéquation question factuelle
outils statistique / _____/
- L'utilisation des applications informatiques / _____/
- L'interprétation des résultats / _____/
- La rédaction du contenu (texte et graphiques) / _____/
- L'élaboration des recommandations

Q10 : Est-ce que le caractère prévisible des analyses demandées permet une augmentation de productivité ?

- Oui tout à fait / _____/
- Cela est égal / _____/
- Non pas du tout / _____/
- Sans opinion / _____/

Q11 : Pensez-vous, à titre personnel, avoir amélioré vos compétences en matière de dissémination de l'information statistique

- Grandement / _____/
- Moyennement / _____/
- Pas du tout / _____/

Q12 : Quels aspects dans les pratiques de dissémination vous semblent avoir faits le plus de progrès ?

- Le plan de présentation / _____/
- Le ton rédactionnel / _____/
- Les graphiques et les illustrations / _____/
- La mise en page / _____/

Q13 Parmi les phrases suivantes quel est celle qui semble correspondre le mieux pour traduire le changement dans les pratiques de diffusion ?

- « On prend moins de temps » / _____/
- « On touche plus de monde » / _____/
- « Tout le monde nous parle de nos documents » / _____/
- « On se rapproche des standards internationaux » / _____/

Q14 Selon vous le nombre de visiteurs par mois de la plateforme PNIN se situe ?

- Moins de 50 / _____/
- Entre 50 et 200 / _____/
- Entre 200 et 300 / _____/
- Entre 300 et 500 / _____/
- Plus de 500 / _____/

**Q15 Selon vous l'entretien (mise à jour) de la plateforme PNIN est ?**

Très aisée / _____ /

Moyennement aisée / _____ /

Complexe / _____ /

Non concerné / _____ /

Q16 Quelle page en particulier est complexe à maintenir* ?

News / _____ /

Nutrition info / _____ /

Ressources documentaires / _____ /

Base de données / _____ /

* Dans l'état actuel de complétude de la plateforme

Q17 : Avez-vous participé à des formations organisées par la PNIN ?

OUI : / _____ / NON : / _____ /

Si oui lesquelles

Méthodes d'analyse décisionnelle / _____ /

Anonymisation des données / _____ /

Base de données en ligne / _____ /

Pratiques rédactionnelles et de communication / _____ /

Nutrition et systèmes de mesure / _____ /

Pagination assistée par ordinateur / _____ /

Q18 : Vous sentez vous capables de conduire de telles formations dans le futur ?

Oui sans problème / _____ /

Pas tout à fait / _____ /

Pas du tout / _____ /

Q19 : Pouvez-vous estimer la charge de travail global en termes de nombre d'hommes : jour des documents suivants ?

Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national / _____ /

Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional / _____ /

Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger / _____ /

Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage / _____ /

Rapport sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017 / _____ /

Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger / _____ /

Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger / _____ /

Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants / _____/

Synthèse des résultats de réponse à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 / _____/

Q20 : A titre personnel à combien de temps estimez-vous votre contribution en homme : jour aux analyses suivantes ?

Tendances de la malnutrition chronique des enfants des moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau national / _____/

Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional / _____/

Développement d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition au Niger / _____/

Grille d'évaluation de l'intégration de la nutrition dans les documents stratégiques en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage / _____/

Rapport sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017 / _____/

Analyse documentaire des enjeux de la nutrition au Niger / _____/

Profil nutritionnel des femmes selon les caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques au Niger / _____/

Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants / _____/

Synthèse des résultats de réponse à la question N°1 du Plan Cadre d'Analyses 2019-2020 / _____/

Q21 : Parmi les phrases suivantes quelle est celle qui représente pour vous le risque le plus important par rapport à la poursuite de la PNIN ?

La concurrence avec d'autres priorités en termes de production statistique / _____/

Le défaut d'une demande soutenue de la part des prescripteurs / _____/

Le remplacement accéléré du personnel / _____/

La résistance au changement en absence d'incitations extérieures / _____/

L'absence de soutien technique / _____/

Q22 : A titre personnel pouvez-vous citer, par ordre d'importance, les 3 facteurs de durabilité de la plateforme ?

Q23 : Dans la perspective de sa pérennité, pensez-vous que la PNIN doit ?

Elargir ses fonctions à la production des données de nutrition / _____/

Maintenir sa vocation actuelle de gestion, valorisation des données existantes, production d'analyses et de diffusion de l'information pour la prise de décision / _____/



Complétez votre profil (en toute lettre)

Vos initiales (en 4 lettres) :

/ _ _ / _ _ / _ _ /

Votre âge :

/ _ _ / _ _ /

Votre formation initiale :

Votre position actuelle :

Institution dans laquelle vous exercez :

